

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT**

**RAPPORT FINANCIER ET COMPTES
de l'exercice terminé le 31 décembre 1978**

et

**RAPPORT DU COMITÉ
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-QUATRIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 5A (A/34/5/Add.1)



NATIONS UNIES

New York, 1979

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

<u>Chapitres</u>	<u>Pages</u>
SIGLES	vii
LETTRES DE TRANSMISSION	viii-ix
I. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1978	1
II. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	21
III. COMPTES POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1978	23
Etat I Programme des Nations Unies pour le développement : Etat des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1978	24
Etat II Programme des Nations Unies pour le développement : Bilan au 31 décembre 1978	25
Etat III Programme des Nations Unies pour le développement : Etat de la réserve opérationnelle au 31 décembre 1978 ..	26
Etat IV Programme des Nations Unies pour le développement : Etat des variations de la situation financière pour l'exercice terminé le 31 décembre 1978	27
Etat V Programme des Nations Unies pour le développement : Fonds subsidiaires et réserve pouvant donner lieu à dis- tribution : tableau récapitulatif des mouvements de fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 1978	28
Etat VI Programme des Nations Unies pour le développement : Programme des Nations Unies pour le développement en tant qu'organisation chargée de l'exécution de ses propres projets - Etat des fonds au 31 décembre 1978	29
Etat VII Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux - Etat des fonds au 31 décembre 1978 .	30
Etat VIII Fonds d'équipement des Nations Unies - Etat des fonds au 31 décembre 1978	31
Etat IX Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'explo- ration des ressources naturelles - Etat des fonds au 31 décembre 1978	32
Etat X Fonds d'affectation spéciale pour les activités dans la région soudano-sahélienne - Etat des fonds au 31 décembre 1978	33
Etat XI Programme des Volontaires des Nations Unies - Etat des fonds au 31 décembre 1978	34
Etat XII Programme des Nations Unies pour le développement : Autres fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD - Etat des fonds au 31 décembre 1978	35
Notes explicatives des états financiers	36

TABLE DES MATIERES (suite)

Pages

Tableaux

1.	Etat des contributions volontaires annoncées au 31 décembre 1978	
	Première partie : PNUD	42
	Deuxième partie : Etat des contributions spéciales annoncées en faveur des pays les moins développés au 31 décembre 1978	47
2.	Obligations des gouvernements au titre des contributions statutaires aux dépenses des programmes : situation au 31 décembre 1978	48
3.	Obligations des gouvernements au titre de leur participation aux frais (projets) : situation au 31 décembre 1978	50
4.	Obligations des gouvernements au titre de leurs contributions de contrepartie en espèces aux projets : situation au 31 décembre 1978	53
5.	Recettes accessoires et dépenses diverses de l'exercice terminé le 31 décembre 1978	55
6.	Dépenses de 1978 par organisation	56
7.	Budget des services administratifs et des services d'appui aux programmes - Crédits ouverts et dépenses engagées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1978	58
8.	Budget des services administratifs du Bureau de l'exécution des projets pour l'exercice terminé le 31 décembre 1978	59
	Première partie : Opérations financées au moyen des CIP	59
	Deuxième partie : Opérations financées conjointement par le Bureau des Nations Unies pour la région soudano- sahélienne et le Fonds d'équipement des Nations Unies	59
9.	Budgets des services d'appui aux projets exécutés par le PNUD et du Groupe de coordination pour les achats interorganisations au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1978	60
10.	Placements au 31 décembre 1978	61
11.	Placements de la réserve opérationnelle au 31 décembre 1978	63
12.	Prêts au logement au 31 décembre 1978	64

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
13. Programme de formation d'administrateurs adjoints : Etat des fonds au 31 décembre 1978	66
14. Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins développés : Etat des fonds au 31 décembre 1978	67
15. Etat du compte des contributions des gouvernements au titre de la participation aux frais au 31 décembre 1978	68
16. Etat du compte des contributions de contrepartie en espèces versées par les gouvernements au 31 décembre 1978	69
17. Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD : Etat des contributions annoncées au 31 décembre 1978	70
18. Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD : Placements au 31 décembre 1978	74
19. Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles : Budget des services d'administration et des services d'appui aux programmes crédits ouverts et dépenses engagées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1978	78
20. Fonds d'affectation spéciale pour les activités de la région soudano-sahélienne : Budget des services d'administration et des services d'appui aux programmes crédits ouverts et dépenses engagées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1978	79
IV. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	80

SIGLES

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
BAAsD	Banque asiatique de développement
BID	Banque interaméricaine de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BNUS	Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEAO	Commission économique pour l'Asie occidentale
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEPAL	Commission économique pour l'Amérique latine
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CIP	Chiffre indicatif de planification
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
FADES	Fonds arabe de développement économique et social
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OIT	Organisation internationale du Travail
OMCI	Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UPU	Union postale universelle

LETTRES DE TRANSMISSION

Le 30 avril 1979

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 15.1 du règlement financier, j'ai l'honneur de vous soumettre les comptes annuels du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'exercice terminé le 31 décembre 1978, que j'approuve par la présente lettre.

Des copies de ces états financiers sont également transmises au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

L'Administrateur du Programme des
Nations Unies pour le
développement,

(Signé) Bradford MORSE

Monsieur le Président du Comité
des commissaires aux comptes
Organisation des Nations Unies
New York

Le 19 juin 1979

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers du Programme des Nations Unies pour le développement présentés par l'Administrateur du Programme pour l'exercice terminé le 31 décembre 1978. Ces états ont été examinés par le Comité des commissaires aux comptes et son opinion y est jointe.

Je vous communique en outre le rapport du Comité sur les comptes du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'exercice 1978.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Vérificateur général des comptes
du Ghana,

Président du Comité des commissaires
aux comptes de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) Ahenkora OSEI

Monsieur le Président de l'Assemblée
générale des Nations Unies
New York

I. RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1978

1. L'Administrateur a l'honneur de présenter ci-après son rapport financier pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1978, ainsi que les comptes vérifiés du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'exercice terminé le 31 décembre 1978 et le rapport du Comité des commissaires aux comptes. Les comptes se composent de 12 états et de 20 tableaux et concernent également les fonds d'affectation spéciale dont la responsabilité a été confiée à l'Administrateur.

2. Ces rapports et comptes sont présentés conformément à la décision que l'Assemblée générale 1/ a prise d'accepter la recommandation de la Cinquième Commission 2/, et conformément au Règlement financier et aux Règles de gestion financière du Programme des Nations Unies pour le développement que le Conseil d'administration a approuvés à sa treizième session 3/ et modifiés à ses dix-neuvième 4/, vingt et unième 5/ et vingt-cinquième 6/ sessions.

3. Dans les états financiers du PNUD, les chiffres ont été calculés compte tenu des données pertinentes tirées des comptes annuels des organisations participantes et chargées de l'exécution, ce qui permet à l'Administrateur de soumettre un seul état récapitulatif pour 1978 conformément à la pratique inaugurée en 1973. A la date d'établissement des comptes et états financiers du PNUD, les organisations suivantes avaient communiqué des états financiers vérifiés :

Organisation internationale du Travail (OIT)

Organisation mondiale de la santé (OMS)

Union postale universelle (UPU)

Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)

Banque asiatique de développement (BASD)

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt et unième session, Supplément No 16 (A/6316), p. 98, point 78 de l'ordre du jour.

2/ Ibid., vingt et unième session, Annexes, point 78 de l'ordre du jour, document A/6598.

3/ Documents officiels du Conseil économique et social, cinquante-troisième session, Supplément No 2 (E/5092), par. 195.

4/ Ibid., cinquante-neuvième session, Supplément No 2 (E/5646), par. 332.

5/ Ibid., soixante et unième session, Supplément No 2 (E/5779), par. 430.

6/ Ibid., 1978, Supplément No 13 (E/1978/53/Rev.1), décision 25/24.

4. Les organisations ci-après ont communiqué leurs comptes et états financiers avant vérification :

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)

Banque mondiale

Union internationale des télécommunications (UIT)

Organisation météorologique mondiale (OMM)

Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (OMCI)

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)

Organisation mondiale du tourisme (OMT)

Fonds arabe de développement économique et social (FADES)

Banque interaméricaine de développement (BID)

Programme des Nations Unies pour le développement (en tant qu'organisation chargée de l'exécution de ses propres projets)

5. En ce qui concerne les organisations suivantes, les chiffres inclus dans les états financiers du PNUD correspondent aux données figurant dans les états financiers provisoires de l'Organisation des Nations Unies pour la période de 12 mois terminée le 31 décembre 1978 de l'exercice biennal 1978-1979.

Organisation des Nations Unies

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

Commission économique pour l'Afrique (CEA)

Commission économique pour l'Europe (CEE)

Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL)

Commission économique pour l'Asie occidentale (CEAO)

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)

Il convient de remarquer que le Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies ne certifie pas les états financiers provisoires de l'Organisation des Nations Unies à la fin de la première année d'un exercice biennal et que les comptes ne sont officiellement clos qu'à la fin de l'exercice biennal.

6. Comme il était indiqué dans les rapports financiers des années précédentes, si les changements devaient être apportés, après vérification, aux comptes des organisations participantes et chargées de l'exécution, ils seront portés à la connaissance de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration du PNUD lors de sessions ultérieures. De même, l'Administrateur transmettra à l'Assemblée et au Conseil d'administration, lors de sessions ultérieures, le texte de toutes résolutions pertinentes adoptées par les organes délibérants ou directeurs des organisations participantes et chargées de l'exécution au sujet des comptes vérifiés, comme le prévoit l'article 15.2 du Règlement financier du Programme des Nations Unies pour le développement.

7. Les changements signalés par les organisations en ce qui concerne les comptes de 1977 après la date de présentation du rapport financier de l'Administrateur pour 1977 sont les suivants :

a) Une augmentation de 62 346 dollars des dépenses et une augmentation de 769 dollars de recettes accessoires de la Banque interaméricaine de développement;

b) Une augmentation de 1 123 dollars des dépenses de la Banque de développement des Caraïbes.

Il a été tenu compte de ces éléments pour ajuster les états financiers du PNUD pour l'exercice terminé le 31 décembre 1978.

Changements apportés en 1978 aux politiques et pratiques comptables

Présentation des comptes

8. Les comptes de 1978 sont présentés essentiellement de la même manière que ceux des exercices antérieurs. Cependant, dans le cadre du processus permanent d'amélioration de la présentation des comptes visant à donner tous les renseignements pertinents quant à la situation financière du Programme, les changements ci-après ont été apportés pour 1978 :

a) Deux tableaux (tableaux 19 et 20 respectivement) ont été inclus en vue d'indiquer les dépenses de 1978 imputables sur les crédits approuvés par le Conseil d'administration à sa vingt-quatrième session, à savoir 1) un montant brut de 506 300 dollars, compensé en partie par des recettes d'un montant estimatif de 66 900 dollars, pour couvrir les dépenses d'administration et d'appui aux programmes du Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles et 2) un montant brut de 944 700 dollars, compensé en partie par des recettes d'un montant estimatif de 128 600 dollars, pour couvrir les dépenses d'administration et d'appui aux programmes du Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne;

b) Le tableau 8 indique les dépenses engagées en 1978 par le Bureau de l'exécution des projets et imputables sur les crédits approuvés par le Conseil d'administration pour couvrir les dépenses d'administration et d'appui aux programmes. La partie I de ce tableau indique les dépenses imputables sur les crédits approuvés à la vingt-quatrième session du Conseil d'administration et devant être financées par prélèvement sur les ressources du PNUD au titre des dépenses d'administration et d'appui aux programmes. La partie II indique les dépenses

imputables sur les crédits approuvés par le Conseil d'administration à la même session pour le Bureau de l'exécution des projets, pour couvrir le coût des opérations du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne et du Fonds d'équipement des Nations Unies et devant être financées par prélèvement sur les ressources de ces Fonds;

c) L'actif et le passif du PNUD en tant qu'agent d'exécution de ses propres projets, dont le montant net était inclus les années précédentes dans le montant total des fonds d'exploitation fournis par le PNUD aux organisations participantes et chargées de l'exécution indiqué dans l'état II, ont été comptabilisés avec le passif et l'actif globaux du PNUD.

Règlement financier et Règles de gestion financière

9. A sa vingt-cinquième session, le Conseil d'administration a approuvé, par sa décision 25/24, les nouveaux articles 3.5 et 3.6 du Règlement financier. Ces articles supplémentaires ont pour objet de fixer le niveau de la réserve opérationnelle à 150 millions de dollars en ressources réelles et pleinement liquides et de donner à l'Administrateur l'autorisation, dans certains cas déterminés, d'accepter des contributions volontaires d'Etats Membres de l'ONU ou membres d'une institution spécialisée, en tant que fonds d'affectation spéciale au titre de projets ou de programmes précédemment approuvés par l'Assemblée générale ou le Conseil économique et social.

Situation financière du PNUD

10. Comme l'indique l'état des recettes et des dépenses (état I), le total des recettes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1978 s'est élevé à 703 421 579 dollars et le total des dépenses à 558 568 703 dollars, soit un excédent net pour 1978 de 144 852 876 dollars. Compte tenu du virement approuvé par le Conseil d'administration 7/, d'un montant d'un million de dollars de la réserve pouvant donner lieu à distribution au Programme des Volontaires des Nations Unies, l'excédent net des recettes sur les dépenses, à savoir 143,9 millions de dollars se décompose comme suit : a) 131,1 millions de dollars pour les ressources ordinaires du PNUD; b) 10 millions de dollars pour les contributions des gouvernements au titre de la participation aux frais; c) 2,7 millions de dollars pour le Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins développés; d) 100 000 dollars pour les contributions de contrepartie en espèces des gouvernements, comme il est indiqué à l'état V.

11. Comme l'indique l'état I, l'augmentation générale des dépenses, soit 114,3 millions de dollars par rapport aux chiffres de 1977, s'est accompagnée d'une augmentation nette de 93,1 millions du total des recettes (dont 71,5 millions représentant des contributions volontaires). L'état IV, où l'on trouvera des détails sur l'évolution de la position financière pendant l'exercice, indique que les avoirs du PNUD (liquidités et placements) sont passés de 311,2 millions de dollars au début de l'exercice à 420,5 millions de dollars au 31 décembre 1978. Il convient de noter toutefois que sur cette augmentation nette de 109,3 millions de dollars, 2,8 millions de dollars représentent une augmentation des sommes accumulées en monnaies non convertibles.

7/ Ibid., soixante-troisième session, Supplément No 3A (E/6013/Rev.1), par. 188.6 b).

Réserve opérationnelle

12. La situation de la réserve opérationnelle au 31 décembre 1978 est indiquée à l'état III, et l'on trouvera au tableau 11 des détails concernant les placements effectués pour son compte. A sa vingt-cinquième session, le Conseil d'administration a décidé que l'Administrateur devait avancer autant que possible à 1978 les contributions d'un montant de 50 millions de dollars actuellement prévues au titre de la reconstitution de la réserve opérationnelle pour chacune des années 1979 et 1980 8/. Conformément à cette décision, une somme supplémentaire de 85 millions de dollars a été virée à la réserve opérationnelle en 1978, ce qui a porté le montant reconstitué en ressources pleinement liquides de la réserve opérationnelle à 100 millions de dollars au 31 décembre 1978. Au début de 1979, une nouvelle somme de 50 millions de dollars a été virée à la réserve opérationnelle, si bien qu'au 31 mars 1979, la réserve opérationnelle était complètement reconstituée à son niveau approuvé de 150 millions de dollars.

Contributions des gouvernements

13. Au 31 décembre 1978, les contributions à recevoir des gouvernements pour 1978 et des exercices antérieurs s'élevaient à 47 millions de dollars. Ce solde représentait une augmentation nette de 12,2 millions de dollars par rapport à la situation au 31 décembre 1977, date à laquelle ces arriérés s'élevaient à 34,1 millions de dollars. Cette augmentation est surtout imputable à une augmentation de 11,8 millions des contributions dues par les gouvernements au titre de la participation aux frais, qui est sans rapport avec celle des montants dont ils sont redevables au titre des grands programmes du PNUD. En outre, les projets devant être financés sur la base de la participation aux frais ne sont pas exécutés tant que le PNUD n'a pas reçu les montants qui lui sont dus à ce titre. A sa vingt-cinquième session 9/, le Conseil d'administration a prié l'Administrateur de redoubler d'efforts pour recouvrer toutes les sommes antérieures dues et éliminer aussitôt que possible des comptes du PNUD les créances irrécouvrables.

Pertes de biens passés par profits et pertes, versements à titre gracieux et inscription de pertes de numéraires et d'effets à recevoir au compte des profits et pertes

14. Au cours de l'exercice 1978, le PNUD a inscrit au compte des profits et pertes des pertes de biens non consommables représentant une valeur de 33 993 dollars. Conformément à la Règle de gestion financière 113.20 du PNUD, l'inscription des pertes de biens au compte des profits et pertes est examinée par le Comité de contrôle du matériel du siège du PNUD et approuvée ensuite par l'Administrateur assistant (Bureau de l'administration et des finances). Un versement à titre gracieux de 2 223 dollars à un propriétaire pour la location de locaux à usage de bureaux destinés au PNUD a été approuvé par le Directeur de la Division des finances conformément à l'article 14.5 du Règlement financier du PNUD et à la Règle de gestion financière 114.4. En outre, des pertes de numéraires et autres effets à recevoir, d'un montant total de 2 370 dollars, ont été inscrits au compte des profits et pertes conformément à l'article 14.6 du Règlement financier du PNUD, et un état indiquant toutes les sommes ainsi passées par profits et pertes a été présenté au Comité des commissaires aux comptes.

8/ Ibid., 1978, Supplément No 13 (E/1978/53/Rev.1), décision 25/16, par. 16.

9/ Ibid., par. 9.

Financement intérimaire de services d'experts et congés de
maladie de longue durée

15. On a fait figurer à un poste de dépense distinct, dans l'état des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 31 décembre 1978, une somme de 1 145 295 dollars au titre du financement intérimaire de services d'experts et de congés de maladie de longue durée. Etant donné que le système des coûts standard n'est plus appliqué pour les experts depuis le 1er janvier 1977, ces dépenses doivent maintenant être imputées directement sur les ressources du PNUD. Le montant total inscrit au passif pour 1978 se décompose comme suit :

(En dollars des Etats-Unis)

Financement intérimaire de services d'experts

Organisation des Nations Unies	6 115	
ONUDI	4 431	
FAO	449 710	
UNESCO	<u>11 222</u>	
		471 478

Congés de maladie de longue durée

Organisation des Nations Unies	121 810	
ONUDI	9 270	
OIT	50 646	
FAO	297 055	
UNESCO	(847)	
OACI	36 780	
UIT	<u>18 452</u>	
		<u>533 166</u>
		1 004 644

Dépenses d'appui aux programmes afférentes
à ces postes

140 651

Total (voir état I)

1 145 295

Réserve du Programme

16. Comme l'indique le tableau 6, les dépenses engagées par les agents d'exécution pour des projets financés au titre de la réserve du Programme en 1978 se sont élevées à 2 283 047 dollars. Le montant total des fonds prélevés sur la réserve du Programme en 1977 et en 1978 a donc été de 10,5 millions de dollars (8,2 millions de dollars en 1977, dont 3 millions de dollars virés par le PNUD au Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins développés), sur un total de 39,5 millions de dollars alloués par le Conseil d'administration à sa vingt-deuxième session, pour le deuxième cycle des CIP (1977-1981) 10/.

Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins développés

17. Comme l'indique le tableau 6, les dépenses engagées en 1978 par prélèvement sur le Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins développés se sont élevées à 5,3 millions de dollars. Les contributions supplémentaires reçues par le Fonds pendant l'exercice se sont élevées à 8 millions de dollars (voir détails au tableau 1). L'excédent des recettes sur les dépenses pendant l'année s'est élevé à 2,7 millions de dollars, ce qui laissait un solde inutilisé au 31 décembre 1978 de 20 millions de dollars (tableau 14).

Budget des services administratifs et des services d'appui aux programmes

18. Le budget des services administratifs et des services d'appui aux programmes pour l'exercice 1978 a été présenté au Conseil d'administration en juin 1977 (document DP/273); le montant brut des prévisions de dépenses pour 1978 s'élevait à 85 550 000 dollars; après déduction des recettes prévues (20 592 600 dollars), le montant net s'établissait à 64 958 000 dollars. Le Conseil a approuvé l'ouverture des crédits correspondants à sa vingt-cinquième session 11/. Au paragraphe 14 de la même décision, le Conseil d'administration a approuvé l'ouverture d'un crédit supplémentaire d'un montant brut de 523 300 dollars, compensé en partie par des recettes d'un montant estimatif de 89 100 dollars, pour financer six postes supplémentaires de conseillers principaux hors siège pour le développement industriel pour 1978, et au paragraphe 17, il a approuvé l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 232 500 dollars pour 1978, sous la rubrique "Activités financées en commun", au titre de la participation du PNUD au Groupe consultatif de la production alimentaire et de l'investissement dans les pays en développement. Le montant net total du budget approuvé pour 1978 a par conséquent été de 65 624 700 dollars.

19. En janvier 1979, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a approuvé le virement au chapitre "Services administratifs et services communs" d'un crédit de 300 000 dollars inscrit au chapitre "Gestion des programmes et des services d'appui aux programmes" et d'un crédit de 600 000 dollars inscrit au chapitre "Services d'appui par secteur". On trouvera au tableau 7 le détail par programme des ouvertures de crédits et des dépenses pour 1978; on pourra constater que des économies d'un montant net de 2 067 880 dollars ont été réalisées.

10/ Ibid., soixante et unième session, Supplément No 2A (E/5846/Rev.1),
alin. d) du paragraphe 292.

11/ Ibid., soixante-troisième session, Supplément No 3A (E/6013/Rev.1),
par. 413, décision A.

Le PNUD en tant qu'agent d'exécution de ses propres projets

20. A sa vingt-quatrième session, aux paragraphes 4 et 5 d'une décision prise le 29 juin 1977 12/, le Conseil d'administration a approuvé l'ouverture de crédits d'un montant brut de 1 918 200 dollars pour le Bureau de l'exécution des projets, à prélever sur les ressources du PNUD au titre des frais généraux; le montant estimatif des recettes à déduire de ces dépenses était de 478 000 dollars. Aux paragraphes 6 et 7 de la même décision, le Conseil d'administration a approuvé l'ouverture de crédits d'un montant brut de 1 099 500 dollars pour les opérations du Bureau de l'exécution des projets concernant le Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne et le Fonds d'équipement des Nations Unies, à prélever sur les ressources du BNUS et du Fonds; le montant estimatif des recettes à déduire de ces dépenses était de 1 099 500 dollars. On trouvera au tableau 8 des précisions sur le montant total des dépenses engagées au titre de ces ouvertures de crédits.

21. Aux paragraphes 8 et 9 de la même décision, le Conseil d'administration a approuvé l'ouverture de crédits d'un montant brut de 689 800 dollars pour couvrir les dépenses des services d'appui aux projets exécutés par le PNUD (594 800 dollars) et du Groupe de coordination des achats interorganisations (95 000 dollars), à prélever sur les ressources du PNUD au titre des frais généraux; le montant estimatif des recettes à déduire de ces dépenses était de 106 700 dollars. On trouvera au tableau 9 le détail des dépenses engagées au titre de ces ouvertures de crédits.

Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD

22. Des états distincts (états VII à XI) sont présentés pour les Fonds d'affectation spéciale les plus importants et les plus actifs administrés par le PNUD; les données financières relatives aux autres Fonds d'affectation spéciale sont présentées ensemble dans l'état XII. Le détail des contributions annoncées et des placements effectués pour le compte de tous ces Fonds est donné dans les tableaux 17 et 18 respectivement. La situation financière au 31 décembre 1978 du Fonds d'affectation spéciale pour le Programme de formation d'administrateurs adjoints est indiquée dans le tableau 13.

Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux

23. Ce fonds d'affectation spéciale a été créé, comme suite à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux conformément aux résolutions 1514 (XV) et 3118 (XXVIII) de l'Assemblée générale, pour financer des projets d'assistance humanitaire en faveur des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

24. Comme il est indiqué dans l'état VII, les recettes du Fonds en 1978 se sont chiffrées à 0,1 million de dollars et les dépenses à 0,4 million de dollars. A la fin de 1978, le solde du Fonds était de 1,5 million de dollars et les allocations inutilisées s'élevaient à 1,2 million de dollars.

12/ Ibid.

25. A sa vingt-cinquième session, le Conseil d'administration a décidé, pour assurer l'application des programmes d'assistance aux mouvements de libération nationale reconnus par l'OUA, d'avancer 7 millions de dollars à prélever sur la réserve du Programme, jusqu'à l'examen qui doit avoir lieu au milieu de la session en 1979, en vue de l'octroi d'une assistance supplémentaire à ces mouvements 13/.

Fonds d'équipement des Nations Unies

26. Le Fonds d'équipement a été créé par la résolution 2186 (XXI) de l'Assemblée générale, en date du 13 décembre 1966, et sa gestion a été confiée à l'Administrateur du PNUD et au Conseil d'administration par la résolution 2321 (XXII) de l'Assemblée, en date du 15 décembre 1967. Le Fonds finance des projets fondés sur l'effort collectif qui profitent directement aux classes défavorisées dans les pays en développement les moins avancés.

27. Comme il est indiqué dans l'état VIII, les recettes totales du Fonds en 1978 se sont chiffrées à 22 millions de dollars et les dépenses à 10,2 millions de dollars. A la fin de 1978, le solde du Fonds était de 51,2 millions de dollars, les allocations inutilisées s'élevaient à 47,2 millions de dollars et les contributions annoncées pour 1978 se chiffraient à 24,5 millions de dollars.

Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles

28. Ce fonds d'affectation spéciale a été créé par la résolution 3167 (XXVIII) de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1973, dans laquelle l'Assemblée reconnaissait qu'il fallait élargir et intensifier les activités des organismes des Nations Unies pour répondre à la nécessité d'une exploration des ressources naturelles dans les pays en développement afin d'accélérer le développement économique de ces pays. Les gouvernements recevant une assistance au titre de ce fonds s'engagent à verser des contributions pour le réalimenter lorsque les projets financés à l'aide du Fonds aboutissent à une production commerciale.

29. Comme il est indiqué dans l'état IX, le montant total des recettes du Fonds en 1978 s'est élevé à 5,2 millions de dollars et les dépenses à 1,9 million de dollars. A la fin de 1978, le solde du Fonds était de 16,7 millions de dollars et les allocations inutilisées s'élevaient à 6,6 millions de dollars.

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne

30. Ce fonds d'affectation spéciale a été créé par la résolution 3253 (XXIX) de l'Assemblée générale, en date du 4 décembre 1974, et par la résolution 1918 (LVIII) du Conseil économique et social, en date du 9 mai 1975. En octobre 1976, le Secrétaire général de l'ONU a délégué à l'Administrateur du PNUD l'entière responsabilité de la gestion, du contrôle et du fonctionnement du Fonds, y compris l'administration et la direction du Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne (BNUS) au siège et sur le terrain. Le BNUS est le principal moyen de liaison entre l'ONU et le Comité permanent interétats de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) et, en consultation avec le CILSS et les gouvernements intéressés, il choisit et exécute des projets prioritaires compris dans le programme de redressement et de relèvement à moyen et à long terme du CILSS dans les huit pays du Sahel frappés par la sécheresse.

31. Comme il est indiqué dans l'état X, les recettes totales du Fonds en 1978 se sont élevées à 9,5 millions de dollars et les dépenses à 12,1 millions de dollars. A la fin de 1978, le solde du Fonds se chiffrait à 19,5 millions de dollars et les allocations inutilisées à 21,5 millions de dollars. Cependant, il est prévu que des contributions supplémentaires d'au moins 2 millions de dollars seront versées en 1979 pour ces activités.

Programme des Volontaires des Nations Unies

32. Ce programme a été créé par la résolution 2659 (XXV) de l'Assemblée générale, en date du 7 décembre 1970. A sa vingt-quatrième session, le Conseil d'administration a examiné un rapport de l'Administrateur (DP/269) sur les activités du Programme des Volontaires des Nations Unies et, au paragraphe 6 d'une décision prise le 30 juin 1977 14/, a approuvé en tant que mesures pratiques en vue d'imputer la totalité des dépenses locales des Volontaires sur les CIP des pays dès le 1er janvier 1982 : a) l'inclusion des dépenses locales afférentes aux Volontaires dans les projets financés à l'aide du Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés, si les pays bénéficiaires intéressés le demandent; b) l'utilisation des ressources ordinaires du PNUD, à concurrence de 1 million de dollars en 1978, 750 000 dollars en 1979, 500 000 dollars en 1980 et 250 000 dollars en 1981, pour financer les dépenses locales afférentes aux Volontaires dans les pays les moins avancés et les pays nouvellement indépendants; et c) le maintien de l'utilisation du Fonds bénévole spécial pour les Volontaires jusqu'au 1er janvier 1982, dans une mesure décroissante et sans compromettre les objectifs spécifiques du Fonds, afin de financer les dépenses locales afférentes aux Volontaires dans les pays les moins avancés et les pays nouvellement indépendants.

33. Comme il est indiqué dans l'état XI, les recettes totales du Programme en 1978 se sont chiffrées à 2,3 millions de dollars, dont une somme de 1 million prélevée sur la réserve pouvant donner lieu à distribution conformément à l'alinéa a) de la décision prise par le Conseil d'administration à sa vingt-deuxième session 15/, et les dépenses se sont élevées à 1,7 million. A la fin de 1978, le solde du Programme était de 1 million.

Fonds des Nations Unies pour le développement de l'Irian occidental

34. Ce fonds a été créé en 1963 par un accord entre les Gouvernements néerlandais et indonésien, afin de développer l'économie de l'Indonésie. Le Fonds est sur le point de cesser ses activités. Le solde du Fonds, dont le PNUD a la garde, est maintenant utilisé pour financer des projets relatifs à l'Irian Jaya dans le cadre de la participation aux frais. A la fin de 1978, ce solde s'élevait à 501 661 dollars, les allocations inutilisées à 35 727 dollars (voir l'état XII).

14/ Ibid., soixante-troisième session, Supplément No 3A (E/6013/Rev.1), par. 188.

15/ Ibid., soixante et unième session, Supplément No 2A (E/5846/Rev.1), par. 186.

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies en faveur des
pays en développement sans littoral

35. Ce fonds a été créé par l'Assemblée générale à sa trentième session en vue d'aider les pays en développement sans littoral à compenser leurs dépenses supplémentaires de transport et de transit. A sa trente et unième session, par sa résolution 31/177 du 21 décembre 1976, l'Assemblée a approuvé le statut du Fonds et prié le PNUD, agissant en collaboration étroite avec le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, de se charger de la gestion du Fonds à titre provisoire. A sa trente-deuxième session, l'Assemblée générale, par sa résolution 32/113 du 15 décembre 1977, a autorisé l'Administrateur du PNUD à proposer, en étroite collaboration avec le Secrétaire général de la CNUCED, des arrangements intérimaires aux fins de la réalisation des buts et objectifs inscrits dans le statut du Fonds jusqu'à ce que celui-ci devienne opérationnel, sous réserve que ces arrangements soient approuvés par le Conseil d'administration du PNUD. Les propositions de l'Administrateur concernant ces arrangements provisoires ont été présentés au Conseil d'administration à sa vingt-cinquième session (DP/328). Après avoir examiné ces propositions, le Conseil d'administration a lancé un appel aux gouvernements et aux organisations internationales pour qu'ils versent des contributions généreuses au Fonds et a prié l'Administrateur de lui faire à nouveau rapport à sa vingt-sixième session.

36. Comme il est indiqué dans l'état XII et le tableau 17 des comptes, des contributions d'un montant de 584 275 dollars ont été reçues en 1978 au titre de ce fonds. A la fin de 1978, le solde du Fonds s'élevait à 599 275 dollars et, en outre, le montant des contributions annoncées mais non réglées pour 1978 était de 93 886 dollars. Aucune dépense n'avait été engagée à la fin de 1978, mais des projets d'un coût de 142 800 dollars avaient été approuvés à la fin de février 1979 et il était prévu que, vers le milieu de 1979, d'autres projets seraient approuvés, ce qui porterait le coût total des projets approuvés (y compris les dépenses d'appui des organisations) à 669 046 dollars.

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les
programmes opérationnels au Lesotho

37. Ce fonds a été créé en vertu d'un accord conclu en novembre 1967 entre le Gouvernement suédois et l'Organisation des Nations Unies, aux termes duquel le Gouvernement suédois a offert de financer des programmes opérationnels d'assistance technique au Lesotho. En 1968, le Secrétaire général a confié à l'Administrateur du PNUD la responsabilité de la gestion et du fonctionnement de ce fonds. Le Fonds finance au Lesotho un certain nombre de postes techniques et administratifs dans des domaines divers, allant du développement industriel à la planification de l'enseignement, aux transports routiers et au tourisme. Il s'efforce également de contribuer à la mise en place d'une infrastructure gouvernementale solide, d'importance primordiale pour le Lesotho. A la fin de 1978, le solde du Fonds s'élevait à 123 447 dollars, et le montant des allocations non utilisées à 249 324 dollars (voir l'état XII). Cependant, il est prévu que des contributions supplémentaires d'un montant au moins égal au déficit actuel seront versées en 1979 pour ces programmes.

Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'envoi
de personnel d'exécution (OPEX) au Swaziland

38. Ce fonds d'affectation spéciale a été créé en octobre 1969 par un accord conclu entre le Gouvernement suédois et l'Organisation des Nations Unies pour financer des programmes opérationnels d'assistance technique au Swaziland. En 1969, le Secrétaire général a confié à l'Administrateur du PNUD la responsabilité de la gestion et du fonctionnement de ce fonds. Les opérations et l'assistance financées par ce fonds sont analogues à celles qui sont décrites en ce qui concerne le Fonds pour l'assistance au Lesotho (voir par. 37 ci-dessus). A la fin de 1978, le solde du Fonds s'élevait à 119 200 dollars et les allocations non utilisées à 291 988 dollars (voir l'état XII). Cependant, il est prévu que des contributions supplémentaires d'un montant au moins égal au déficit actuel seront versées en 1979 pour ces programmes.

Reliquat des éléments d'actif du Bureau spécial des secours
des Nations Unies au Bangladesh

39. Le Bureau spécial des secours des Nations Unies au Bangladesh a succédé à l'Opération de secours des Nations Unies à Dacca, qui avait été instituée en janvier 1971 sur l'initiative du Secrétaire général, appuyée par l'Assemblée générale dans sa résolution 2790 (XXVI) du 6 décembre 1971. L'Opération de secours des Nations Unies à Dacca s'est terminée le 31 mars 1973 et le Bureau spécial des secours des Nations Unies au Bangladesh lui a succédé le 1er avril. Le Secrétaire général a transféré la plus grande partie du reliquat des fonds à l'Administrateur du PNUD. Ces fonds sont utilisés pour des projets proposés par le Gouvernement du Bangladesh et considérés comme entrant dans le cadre général des activités de secours et de reconstruction. A la fin de 1978, le solde du Fonds s'élevait à 712 937 dollars et les allocations inutilisées à 602 564 dollars (voir l'état XII).

Reliquat des éléments d'actif de l'Agence des Nations Unies
pour le relèvement de la Corée

40. L'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée a été créée par la résolution 410 (V) de l'Assemblée générale, en date du 1er décembre 1950. Il a été mis fin officiellement à l'existence de l'Agence en août 1960, et les fonds non alloués demeurant au crédit de son compte, après règlement de toutes les créances, ont été virés à l'Organisation des Nations Unies en vertu de la résolution 1304 (XIII) de l'Assemblée générale, en date du 10 décembre 1958, afin d'être utilisés pour l'exécution d'activités de secours et de relèvement en Corée, conformément aux dispositions de la résolution 410 (V) de l'Assemblée générale qui avait porté création de l'Agence. Ce fonds d'affectation spéciale est placé sous la responsabilité de l'Administrateur du PNUD depuis le 1er janvier 1966. A la fin de 1978, le reliquat des éléments d'actif s'élevait à 25 843 dollars et les engagements imputables sur les allocations inutilisées à 25 843 dollars (voir l'état XII).

Fonds d'affectation spéciale pour la République du Zaïre

41. Ce fonds a été créé en 1960 en vue d'apporter au Zaïre l'assistance technique dont le pays avait besoin et qui ne pouvait être financée à l'aide des ressources normales de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées. L'administration du Fonds a été transférée au PNUD en 1966. Bien que le programme du Fonds ait officiellement pris fin à l'expiration de l'accord signé pour l'année 1971, quelques activités se sont poursuivies. Le reliquat du Fonds est actuellement utilisé en partie pour des activités limitées, menées essentiellement dans le domaine des transports et des communications. A la fin de 1978, la situation financière du Fonds se soldait par un déficit de 28 536 dollars et les dépenses dépassaient les allocations de 124 077 dollars (voir l'état XII). Des arrangements ont été conclus pour imputer tout déficit provenant des activités de ce fonds d'affectation spéciale sur le chiffre indicatif de planification du pays.

Fonds d'affectation spéciale pour financer les frais de voyage des représentants des pays les moins développés et de certains autres pays

42. Ce fonds d'affectation a été créé en août 1978 par le Secrétaire général et placé sous l'autorité du PNUD. Ce fonds était destiné à financer les frais de voyage des représentants d'un certain nombre de pays les moins développés considérés comme les plus sévèrement touchés se rendant à la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement qui a eu lieu à Buenos Aires (Argentine) en août et septembre 1978. Des contributions d'un montant de 50 438 dollars ont été versées à ce fonds en 1978 et la totalité de ce montant avait été dépensée au 31 décembre 1978. Le Fonds ayant rempli l'usage auquel il était destiné, une recommandation en vue de sa clôture sera présentée au Secrétaire général.

Suite donnée rapport du Comité des commissaires aux comptes pour 1978

43. Comme l'a demandé le Conseil d'administration et conformément à la pratique instituée en 1975, le rapport financier de l'Administrateur pour l'exercice terminé le 31 décembre 1978 indique la suite qui a été donnée aux observations formulées par le Comité des commissaires aux comptes à propos des comptes et états financiers du PNUD pour ledit exercice. Les mesures adoptées ou envisagées à la lumière des observations contenues aux paragraphes 5 à 25 du rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1978 figurent dans les paragraphes suivants. Pour plus de commodité, on a suivi le même ordre que le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport.

Système de vérification interne et de contrôle (par. 6 à 8)

a) Vérification interne [par. 6 a)]

44. Le Comité des commissaires aux comptes a de nouveau rappelé qu'il estime que le service de vérification intérieure des comptes du PNUD devrait être renforcé, que les postes qu'il comprend devraient être reclassés et qu'il devrait disposer d'un système organisé lui permettant de contrôler la suite donnée aux observations formulées à l'occasion de la vérification intérieure des comptes. Le Comité a signalé que le service de vérification intérieure des comptes du PNUD vérifiait également les comptes du FNUAP, qu'il ne disposait pas de moyens de traitement

électronique de l'information et qu'il avait peu de temps à consacrer à d'autres aspects importants de la gestion; en outre, compte tenu des ressources, de l'envergure et de l'organisation actuelles de ce service, il lui est manifestement impossible d'assurer de manière satisfaisante la vérification intérieure des comptes du Programme.

45. L'Administrateur estime que des mesures appropriées ont maintenant été prises comme suite aux observations formulées par le Comité des commissaires aux comptes. Le mandat du service de vérification intérieure des comptes a été précisé; des dispositions ont été prises en vue d'augmenter ses effectifs et les postes qu'il comprend ont été reclassés. En outre, le service de vérification intérieure ne dépend plus d'aucun autre service et il fait rapport indépendamment à l'Administrateur, par l'intermédiaire de l'Administrateur assistant chargé du Bureau de l'administration et des finances.

46. Au 1er janvier 1980, le nombre des administrateurs en poste au service de vérification intérieure des comptes devrait être porté de quatre à sept. Le processus de vérification des comptes pourra ainsi être étendu aux domaines suggérés par le Comité des commissaires aux comptes, y compris aux activités du FNUAP. Il convient également de noter que les besoins en personnel et la structure du service de vérification intérieure des comptes du PNUD seront étudiés de façon plus approfondie dans le cadre de l'étude sur les effectifs du siège, afin d'assurer que le service dispose d'un nombre suffisant de fonctionnaires pour pouvoir fonctionner de manière efficace.

b) Organisations participantes et chargées de l'exécution (par. 6 b)

47. Malgré le manque de personnel et un programme de travail toujours chargé, le PNUD examine et analyse les états financiers des organisations et les rapports de leurs commissaires aux comptes, lorsqu'ils lui sont communiqués, et prend avec les organisations les mesures consécutives appropriées qui lui paraissent nécessaires pour toutes questions importantes soulevées dans lesdits états financiers ou rapports.

48. Le PNUD prend note des observations formulées à cet égard par le Comité des commissaires aux comptes et s'efforcera à l'avenir d'effectuer cet examen dans de meilleurs délais; néanmoins, le moment auquel il pourra l'effectuer continuera de dépendre de la date à laquelle les états financiers et les rapports de vérification des comptes lui seront communiqués. Le PNUD reconnaît qu'une vérification prompte et complète est essentielle pour permettre de contrôler l'utilisation des ressources du PNUD par les organisations participantes et chargées de l'exécution.

Gestion des liquidités (par. 9)

Utilisation des avoirs en monnaies non convertibles /par. 9 a/

49. Le Comité des commissaires aux comptes a fait observer qu'il fallait continuer à s'efforcer dans toute la mesure possible d'échanger les monnaies non convertibles détenues par le PNUD contre des monnaies faciles à utiliser détenues par d'autres organismes des Nations Unies.

50. Comme les commissaires aux comptes l'ont reconnu, l'Administrateur s'est efforcé d'accroître l'utilisation des avoirs en monnaies non convertibles et poursuit ses efforts dans ce sens. Il a bénéficié dans cette entreprise de la pleine coopération d'autres organismes de l'ONU. Le PNUD fait rapport chaque année au Conseil d'administration sur les initiatives prises et sollicite l'avis du Conseil. En 1978, il a conclu un accord avec le gouvernement d'un pays en vue d'échanger l'équivalent de 7,5 millions de dollars détenus par le PNUD dans la monnaie de ce pays contre d'autres monnaies dont il avait besoin pour des projets opérationnels. Sauf imprévu, on compte que ces transactions seront terminées à la fin de 1979. On prévoit en outre qu'à cette date, les avoirs du PNUD en monnaies non convertibles s'élèveront à 41,2 millions de dollars, soit une diminution de 4,7 millions de dollars par rapport à la fin de 1978. L'Administrateur signale, toutefois, que pour continuer à réduire ces avoirs, il devra pouvoir bénéficier de la pleine assistance du Conseil d'administration, des Gouvernements membres et des institutions spécialisées, et faire appel à toute l'ingéniosité de ses collaborateurs au PNUD.

Recouvrement des contributions des gouvernements /par. 9 b/

51. Le Comité des commissaires aux comptes a noté que les montants à recevoir des gouvernements étaient passés de 34 millions de dollars en 1977 à 47 millions de dollars au 31 décembre 1978, bien que le Conseil d'administration, à sa vingt-cinquième session, ait prié l'Administrateur de redoubler d'efforts pour recouvrer toutes les sommes antérieures dues et éliminer aussitôt que possible des comptes du PNUD les créances irrecouvrables. Les commissaires aux comptes ont également noté que 6 millions de dollars étaient dus depuis plus de trois ans.

52. L'évolution de la situation en ce qui concerne le montant des contributions dues par les gouvernements est examinée plus haut au paragraphe 13. Sur l'augmentation totale de 12,9 millions de dollars des contributions à recevoir, 11,8 millions de dollars représentaient des contributions au titre de la participation aux frais, qui n'ont pas d'incidence sur les liquidités du PNUD pour ses grands programmes, étant donné que les projets qui doivent être financés sur la base de la participation aux frais ne démarrent pas tant que le PNUD n'a pas reçu les contributions correspondantes.

53. Sur les 6 millions de dollars de contributions dues depuis plus de 3 ans, 3,2 millions de dollars représentaient des contributions statutaires aux dépenses des programmes et 2,4 millions de dollars des contributions de contrepartie en espèces des gouvernements. Reste donc un solde de 400 000 dollars, dont 300 000 dollars au titre des contributions volontaires et 100 000 dollars au titre de la participation aux frais.

54. S'agissant des 3,2 millions de dollars d'arriérés au titre des contributions statutaires aux dépenses des programmes, il n'est plus mis en recouvrement de contributions à ce titre depuis 1976, et l'Administrateur n'a épargné aucun effort pour recouvrer les soldes dus pour 1976 et les années antérieures, ce qui a permis d'encaisser un montant supplémentaire de 340 000 dollars à ce jour en 1979. L'Administrateur s'emploie à recouvrer le solde restant de 2,9 millions de dollars. Toutefois, si malgré ses efforts il lui est impossible d'encaisser ces montants, le Conseil d'administration devra donner son avis sur les mesures à prendre. Lorsqu'il a abandonné en 1977 le système de mise en recouvrement de contributions statutaires aux dépenses des programmes en faveur de contributions volontaires au titre des dépenses locales des programmes, le Conseil d'administration a reconnu tacitement les difficultés que posait le versement de ces contributions pour certains gouvernements et leur recouvrement par l'Administrateur.

55. S'agissant des 2,4 millions de dollars d'arriérés au titre des contributions de contrepartie (en espèces) des gouvernements, le Conseil d'administration a été saisi cette année de propositions tendant à passer par profits et pertes les contributions dues pour 1972 et les années antérieures et, en ce qui concerne les sommes dues pour 1973 et les années suivantes, soit à les recouvrer soit à en imputer le montant sur les chiffres indicatifs de planification des gouvernements intéressés.

Contrôle des fonds d'exploitation et des comptes bancaires /par. 9 c)/

56. Le Comité des commissaires aux comptes a noté que les procédures de contrôle du volume des fonds d'exploitation fournis par le PNUD aux agents d'exécution devraient être passées en revue et documentées afin d'assurer une utilisation plus efficace des ressources. Le Comité a également noté que les contributions versées aux comptes bancaires du PNUD demeuraient en dépôt dans ces comptes pendant sept jours en moyenne et que, au 31 décembre 1978, les soldes des comptes des bureaux extérieurs étaient en excédent de 2,7 millions de dollars par rapport aux montants établis.

57. Le volume des fonds d'exploitation des organisations a fait l'objet d'un contrôle constant; des mesures supplémentaires ayant permis de nettes améliorations ont été prises en 1977 et 1978, et la situation a été examinée sous tous ses aspects avec le Comité. Malheureusement, si l'Administration reconnaît que les modalités de comptabilisation des dépenses ne sont pas parfaitement uniformes, elle n'est pas disposée à admettre que cette situation a empêché une utilisation optimale des fonds. En fait, les procédures actuelles de contrôle du financement des besoins en liquidités des organisations pour l'exécution de projets du PNUD ont permis d'exercer un contrôle rigoureux sur la reconstitution des avoirs de caisse et de réduire substantiellement l'encaisse des organisations en deçà des montants maximums autorisés par le Règlement financier et les règles de gestion financière. Toutes nouvelles améliorations dans les méthodes de financement des organisations qui s'avéreront justifiées et réalisables seront introduites et, selon que de besoin, feront l'objet de directives. Toutefois, le PNUD est convaincu que les organisations réduisent au maximum les décaissements qu'elles effectuent auprès du PNUD et que tout intérêt porté par les fonds du PNUD est bien crédité au PNUD. Les agents d'exécution fournissent, conjointement avec leurs états financiers de fin d'exercice, un tableau des recettes diverses qui fait apparaître les intérêts crédités au PNUD.

58. En ce qui concerne les problèmes généraux que pose la comptabilisation des dépenses des organisations, une équipe spéciale du PNUD s'est rendue au cours du premier semestre de 1979, auprès d'un certain nombre des principaux agents d'exécution et a procédé à une analyse approfondie de leurs pratiques et systèmes financiers. L'objectif était de mieux comprendre l'application par les organisations de leur réglementation, pratiques et systèmes financiers aux activités financées par le PNUD ainsi qu'aux rapports qu'elles soumettent au PNUD et aux commissaires aux comptes. Le PNUD compte naturellement - dans la limite des possibilités des organisations et avec leur coopération - modifier les règles d'établissement des rapports et les critères qui en sont à la base dans toute la mesure nécessaire pour permettre à l'Administrateur de s'acquitter de ses tâches de la manière la plus efficace.

59. En ce qui concerne la gestion des contributions versées aux comptes bancaires du PNUD, l'Administrateur doit naturellement être notifié que des fonds ont été déposés avant de pouvoir utiliser ces mêmes fonds, les transférer ou les placer. Comme on pourrait s'y attendre avec un système comme celui du PNUD, qui détient des comptes bancaires dans quelque 150 pays et monnaies, des retards se produisent inévitablement dans la réception des avis de dépôt. Aucun effort n'est épargné pour réduire ces délais. Plus précisément, depuis quelques années, on s'est attaché à resserrer les contacts avec les missions et banques nationales. Une procédure de déclaration du "solde international", devant permettre d'identifier les dépôts effectués sur les comptes bancaires du PNUD dans les 24 heures qui en suivent la réception, a été mise en place chaque fois que possible. A l'heure actuelle, le PNUD est informé quotidiennement de l'état des soldes de 90 comptes bancaires, et prend chaque jour des mesures sur la base des indications qui lui sont fournies. On s'efforce de promouvoir ce genre d'information et d'action aussi rapidement que les ressources en personnel et les conditions le permettent. Tout en espérant pouvoir réduire la moyenne de sept jours, il faut bien reconnaître que dans le cadre d'un système mondial où les ressources en personnel, les besoins et les facilités bancaires sont en constante évolution, des retards ne peuvent manquer de se produire et qu'il est peu vraisemblable que l'on parvienne à des résultats beaucoup plus satisfaisants.

60. En ce qui concerne le montant des comptes d'avances temporaires des bureaux extérieurs les procédures de financement par le PNUD de ses bureaux extérieurs doivent tenir compte des conditions locales du moment, du rôle des bureaux extérieurs du PNUD dans chaque pays et des mécanismes de transfert bancaire en vigueur. Il y a également lieu de noter que les soldes des bureaux extérieurs sont détenus dans 170 comptes bancaires, dans 110 pays. Plus précisément, en ce qui concerne les 2,7 millions de dollars représentant les soldes en excédent, au 31 décembre 1978, par rapport aux montants autorisés - situation sur laquelle le Comité a appelé l'attention - la totalité de ce montant, à l'exception de 50 000 dollars, se répartissait entre quatre comptes bancaires du PNUD qui faisaient apparaître une situation particulière :

a) Dans un premier pays, environ 600 000 dollars sont restés sur le compte du fait que la réglementation des changes de ce gouvernement ne permettait pas de convertir les dollars des Etats-Unis en monnaie locale pendant une période de quatre mois, sauf moyennant un coût exorbitant. Le PNUD n'a pu obtenir d'être exonéré de cette règle et doit en conséquence conserver à l'intérieur du pays des sommes plus importantes que celles qui seraient nécessaires pour ses opérations, et il ne peut pas non plus placer les sommes en question avec intérêt;

b) Dans un deuxième pays, le solde indiqué ne tenait pas compte de certains décaissements qui avaient été effectués en 1978 mais n'avaient pas été signalés au siège, alors qu'ils auraient dû l'être, avant la clôture des comptes du PNUD. Malgré l'existence dans ce pays d'une situation difficile en ce qui concerne le personnel local, des mesures ont été prises pour empêcher qu'un tel état de choses ne se reproduise. Si ces décaissements de fonds avaient été dûment comptabilisés, le solde aurait été réduit d'environ 850 000 dollars et le solde effectif de caisse en fin d'exercice aurait été de 49 000 dollars, ce qui se situe nettement dans les limites du montant autorisé;

c) Dans deux autres pays, il restait un montant de 1,2 million de dollars sur les comptes d'avances temporaires des représentants résidents en fin d'exercice, parce que le PNUD ne peut dans ces pays placer des fonds portant intérêt et se trouve dans l'obligation d'y laisser les sommes non convertibles jusqu'à concurrence de montants qui, n'était cette situation, seraient considérés comme excessifs par l'Administration.

(Note : les soldes dans ces pays ont été réduits, par suite de leur utilisation, de plus de 1 million de dollars depuis le 31 décembre 1978.)

Opérations automatisées (par. 11 à 13)

61. Après avoir procédé à un examen général du Centre de calcul de New York, le Comité des commissaires aux comptes s'est déclaré préoccupé du fait que les programmes et fichiers de données n'étaient pas suffisamment protégés et a signalé des domaines souffrant, à son avis, de lacunes.

62. Le PNUD est reconnaissant au Comité d'avoir entrepris une étude approfondie et détaillée des contrôles exercés sur les opérations automatisées du PNUD dans le cadre de l'examen général du Centre de calcul. Les recommandations du Comité viennent à point nommé, au moment où le PNUD entreprend, à l'échelon de l'organisation, un effort de rationalisation et de modernisation de ses systèmes informatiques, tout en mettant en place des procédures visant à resserrer les contrôles d'intégrité. Le PNUD est en train d'élaborer un plan visant à mettre en oeuvre des systèmes de contrôle et de surveillance avant la fin de 1979. En attendant, des dispositions ont été prises pour stocker les doubles des fichiers de données du PNUD dans les installations extérieures du Centre de calcul.

63. Le Comité des commissaires aux comptes a fait observer à juste titre que la mise en place de contrôles d'intégrité nécessitait la coopération du personnel du Centre de calcul de New York, des autres usagers du Centre et des usagers des systèmes du PNUD. Le PNUD est en train d'établir un dialogue permanent avec le Centre de calcul, le Comité des usagers du Centre et les usagers du PNUD, afin d'obtenir une vue concertée des problèmes et d'y apporter une solution commune. En outre, le PNUD a demandé au Centre de calcul d'ajouter dans le manuel des usagers du Centre un chapitre sur les contrôles d'intégrité et de systèmes et l'a prié en outre d'organiser des cours de formation et des séminaires visant à initier son personnel, ainsi que les usagers, à la mise en place et à l'emploi de ces contrôles.

Divulcation (par. 14 et 15)

64. Il a été pris note des recommandations du Comité des commissaires aux comptes relatives à la présentation comptable du montant des avoirs fixes du PNUD, des contributions en nature reçues des gouvernements hôtes et du calendrier des contributions annoncées par les gouvernements. Comme il est indiqué plus haut, au paragraphe 8, le PNUD améliore en permanence la présentation de ses comptes afin de divulguer complètement tous les renseignements importants relatifs à la situation financière du Programme. Les observations du PNUD sur les propositions particulières du Comité des commissaires aux comptes sont indiquées ci-après.

Valeur des éléments d'actif fixes

65. A partir de 1979, le PNUD pourrait, si cela était absolument nécessaire, indiquer la valeur des immeubles, du matériel et des automobiles qu'il possède au Siège et dans ses bureaux extérieurs. Toutefois, l'Administrateur n'est pas certain que ces renseignements présentent un intérêt réel étant donné la rapidité avec laquelle la composition de ces éléments d'actif évolue et les délais et dépenses qu'il faudrait envisager pour garantir la précision des renseignements. De plus, il y a lieu de noter que les montants que le PNUD pourrait indiquer ne sont conservés qu'au coût initial et devraient de ce fait, pour être valables, être ajustés pour tenir compte de l'amortissement (ou de la plus-value).

Contributions en nature reçues des gouvernements hôtes

66. Au cours des discussions qu'il a eues avec les membres du personnel attaché au Comité, le PNUD a indiqué que les contributions en nature pourraient théoriquement être exprimées en termes monétaires. On a toutefois fait observer également que l'attribution d'une valeur aux contributions en nature soulevait un certain nombre de questions complexes; le PNUD soumettrait cette question à un examen plus approfondi, dont il fournirait les résultats dans le cadre des états financiers du PNUD pour 1979, ou bien il saisirait le Conseil d'administration de la question pour qu'il prenne une décision.

Dates auxquelles remontent les sommes à recevoir des gouvernements

67. Le PNUD convient avec le Comité des commissaires aux comptes qu'il serait utile d'indiquer d'une manière ou d'une autre à quand remontent les contributions à recevoir des gouvernements; cette indication figurera dans les notes explicatives des états financiers relatifs à 1979.

Allocations de fonds aux organisations (par. 17)

68. Les organisations qui ont reçu la visite de l'équipe spéciale du PNUD mentionnée plus haut au paragraphe 58 confirment qu'elles vérifient régulièrement la concordance entre leurs états d'allocations et les rapports automatisés qui leur sont communiqués par le PNUD. Toutefois, le PNUD n'ignore pas qu'il existe encore des problèmes dans ce domaine. Il prend des mesures provisoires visant à améliorer le processus de concordance et espère résoudre entièrement le problème avec la mise en application du projet d'amélioration des systèmes d'information (PASI).

Questions diverses (par. 18 à 25)

69. L'Administrateur a pris note des autres observations formulées par le Comité des commissaires aux comptes aux paragraphes 18 à 25 de son rapport, au titre des "questions diverses" et en particulier de celles qui concernent le projet d'amélioration des systèmes d'information (PASI) et le fait qu'il est prévu d'étendre la vérification extérieure des comptes à un certain nombre de bureaux extérieurs déterminés.

70. En ce qui concerne le PASI, l'Administrateur remercie le Comité d'avoir examiné à ce stade la méthode et l'approche adoptées par le PNUD pour exécuter ce projet d'une importance vitale; il est heureux de constater que de l'avis du Comité, l'exécution du projet a progressé de manière satisfaisante jusqu'à la fin de la phase de la conception et qu'une méthode ordonnée a été mise au point en vue de l'élaboration plus poussée de systèmes améliorés.

71. L'Administrateur se félicite qu'il soit prévu d'étendre la vérification extérieure des comptes aux bureaux extérieurs, car cela devrait constituer un moyen supplémentaire utile de mesurer l'efficacité de la gestion et du contrôle financier pour une partie non négligeable des activités du PNUD.

Observations relatives à des questions soulevées dans le rapport sur les comptes de 1977 (par. 26)

72. Au paragraphe 26 de son rapport, le Comité des commissaires aux comptes a confirmé que, mises à part les questions mentionnées dans son rapport sur les comptes de 1978, toutes les questions soulevées dans son rapport sur les comptes de 1977 ont été résolues.

Conclusions de l'Administrateur

73. L'Administrateur tient, pour conclure, à remercier le Comité des commissaires aux comptes et le personnel qui le seconde de leur contribution précieuse aux travaux du PNUD; il tient à leur exprimer sa gratitude pour leur coopération et pour le concours qu'ils ont apportés à l'examen de la situation financière du PNUD. Dans de nombreux cas, la possibilité de consulter les commissaires aux comptes et leurs collaborateurs a permis de résoudre rapidement des problèmes auxquels le PNUD se trouvait confronté.

II. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons examiné les états financiers ci-après, numérotés de I à XII et dûment identifiés, ainsi que les tableaux y relatifs numérotés de 1 à 20, du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'exercice terminé le 31 décembre 1978. Nous avons notamment effectué un examen général des pratiques comptables et procédé aux vérifications par sondage des écritures comptables et autres pièces justificatives que nous avons jugées nécessaires en l'occurrence. A la suite de cet examen, notre opinion est que les états financiers rendent bien compte des opérations financières comptabilisées pour l'exercice, lesquelles opérations étaient conformes au règlement financier et aux autorisations des organes délibérants, et qu'ils représentent bien la situation financière au 31 décembre 1978, sous réserve des observations formulées au paragraphe 16 de notre rapport.

Le Vérificateur général des comptes
du Ghana,

(Signé) Ahenkora OSEI

L'Auditeur général du Canada,

(Signé) J. J. MCDONELL

Le Contrôleur et Vérificateur des comptes
du Bangladesh,

(Signé) Osman Ghani KHAN

le 15 juin 1979

III. COMPTES POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1978

ETAT I

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Etat des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé
le 31 décembre 1978

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1977</u>			<u>1978</u>
RECETTES			
Contributions des gouvernements :			
521 605 856	Contributions volontaires	(tableau 1)	593 064 194
3 764 701	Contributions statutaires aux dépenses des programmes	(tableau 2)	2 098 109
4 065 705	Contributions volontaires au Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins développés	(tableau 1)	8 027 036
47 438 204	Contributions au titre de la participation aux frais	(tableau 3)	44 391 340
8 183 079	Contributions de contrepartie en espèces pour les projets	(tableau 4)	6 560 049
<u>585 057 545</u>			<u>654 140 728</u>
576 346	<u>A déduire</u> : Ajustements de change sur les contributions reçues	(note 1 c))	288 133
<u>584 481 199</u>			<u>653 852 595</u>
456	Dons		13 085
25 784 587	Recettes accessoires	(tableau 5)	49 555 899
25 785 043			49 568 984
<u>610 266 242</u>	TOTAL DES RECETTES		<u>703 421 579</u>
DEPENSES			
Dépenses relatives aux programmes :			
285 793 435	Imputées sur les chiffres indicatifs de planification pour les projets	(tableau 6)	387 492 021
5 188 061	Imputées sur la réserve du programme	(tableau 6)	2 283 047
3 452 639	Imputées sur les services industriels spéciaux	(tableau 6)	3 618 724
9 481 605	Imputées sur le Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins développés	(tableau 6)	5 358 719
28 165 512	Imputées sur les contributions des gouvernements au titre de la participation aux frais	(tableau 6)	30 492 124
5 865 779	Imputées sur les contributions de contrepartie en espèces versées par les gouvernements	(tableau 6)	6 354 393
<u>337 947 031</u>			<u>435 599 028</u>
45 271 672	Remboursement des dépenses d'appui aux programmes aux organisations participantes et chargées de l'exécution	(tableau 6)	58 027 281
<u>383 218 703</u>			<u>493 626 309</u>
1 260 658	Frais entraînés par l'interruption de services d'experts et par des congés de maladie de longue durée		1 145 295
812 068	Ajustements des dépenses relatives aux programmes et des dépenses d'appui aux programmes d'exercice antérieurs		240 279
385 291 429			495 011 883
58 992 631	Dépenses d'administration et d'appui aux programmes du PNUD	(tableau 7)	63 556 820
<u>444 284 060</u>	TOTAL DES DEPENSES		<u>558 568 703</u>
<u>165 982 182</u>	EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DEPENSES		<u>144 852 876</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances,

(Signé) W. H. ZIEHL

ETAT II

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Bilan au 31 décembre 1978
(En dollars des Etats-Unis)

1977			1978
ACTIF			
Encaisse			
5 288 150	Monnaies convertibles		5 772 960
2 512 239	Monnaies non convertibles utilisables		1 855 024
40 071 652	Avoirs en monnaies non convertibles		42 994 136
<u>11 979 631</u>	Encaisse (avances) des bureaux extérieurs		<u>14 903 710</u>
59 851 672			65 525 830
251 328 148	Placements	(tableau 10)	354 979 611
3 352 163	Frêts au logement	(tableau 12)	3 127 862
<u>7 377 047</u>	Effet non porteur d'intérêt	(note 3)	-
321 909 030			<u>423 633 303</u>
Avances et sommes à recevoir			
28 024 552	Fonds d'exploitation fournis par le PNUD aux organisations participantes et chargées de l'exécution	(note 7)	36 208 399
2 270 601	Sommes à recevoir des fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	(note 10)	5 580 842
12 062 558	Autres sommes à recevoir et dépenses payées d'avance		20 476 610
<u>1 626 083</u>	Intérêts échus		<u>7 748 671</u>
43 983 794			70 014 522
<u>34 073 723</u>	Contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice en cours et des exercices antérieurs	(note 8)	<u>47 037 580</u>
399 966 547			<u>540 685 405</u>
PASSIF ET RESERVES			
Passif			
31 134 582	Sommes à payer	(note 5)	52 303 844
54 412 340	Engagements non réglés des organisations participantes et chargées de l'exécution	(note 7)	100 954 427
1 237 171	Sommes dues à l'ONU		1 549 902
1 719 795	Sommes dues au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population		1 960 771
1 335 699	Sommes dues aux fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD	(note 10)	1 138 576
<u>1 630 441</u>	Programme de formation d'administrateurs adjoints	(tableau 13)	<u>2 464 633</u>
91 470 028			160 372 153
<u>34 073 723</u>	Contributions annoncées par les gouvernements		<u>47 037 580</u>
Réserves			
17 320 570	Contributions non utilisées :		
	Fonds pour les mesures spéciales	(tableau 14)	19 988 887
32 817 236	Contributions des gouvernements au titre de la participation aux frais	(tableau 15)	42 774 595
<u>4 679 563</u>	Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	(tableau 16)	<u>4 813 486</u>
54 817 369			67 576 968
135 000 000	Sommes dues à la réserve opérationnelle	(état III)	50 000 000
<u>84 605 427</u>	Réserve pouvant donner lieu à distribution	(note 16)	<u>215 698 704</u>
219 605 427			265 698 704
<u>399 966 547</u>			<u>540 685 405</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances,

(Signé) W. H. ZIEHL

17043 35

ETAT III

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Etat de la réserve opérationnelle au 31 décembre 1978

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1977</u>	ACTIF	<u>1978</u>
<u>15 000 000</u>	Placements (tableau 11)	<u>100 000 000</u>
	Cet actif se décompose comme suit :	
150 000 000	Montant autorisé de la réserve opérationnelle	150 000 000
<u>135 000 000</u>	<u>A déduire</u> : Sommes à recevoir du Programme des Nations Unies pour le développement (état II)	<u>50 000 000</u>
<u>15 000 000</u>		<u>100 000 000</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances,

(Signé) W. H. ZIEHL

ETAT IV

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Etat des variations de la situation financière pour l'exercice
terminé le 31 décembre 1978

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1977</u>		<u>1978</u>
	SOURCE DES FONDS	
610 266 242	Total des recettes pour l'exercice (état I)	703 421 579
8 449 232	Diminution des fonds d'exploitation fournis aux organisations	-
201 879	Diminution des prêts au logement	224 301
2 844 418	Diminution de l'effet non porteur d'intérêt	7 377 047
<u>22 998 351</u>	Augmentation du passif	<u>68 902 125</u>
<u>644 760 122</u>	<u>Total des fonds fournis</u>	<u>779 925 052</u>
	UTILISATION DES FONDS	
444 284 060	Total des dépenses pour l'exercice (état I)	558 568 703
-	Virement de fonds de la réserve pouvant donner lieu à distribution au programme des Volontaires des Nations Unies (état V)	1 000 000
2 662 070	Augmentation des sommes à recevoir	17 846 881
-	Augmentation des fonds d'exploitation fournis aux organisations	8 183 847
<u>15 000 000</u>	Augmentation du placement des fonds provenant de la réserve opérationnelle	<u>85 000 000</u>
<u>461 946 130</u>	<u>Total des fonds utilisés</u>	<u>670 599 431</u>
<u>182 813 992</u>	AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS	<u>109 325 621</u>
128 365 828	Encaisse et placements en début d'exercice	311 179 820
	Augmentation (diminution) de l'encaisse et des placements :	
193 746 710	Monnaies convertibles	107 030 711
(15 283 307)	Monnaies non convertibles utilisables	(512 128)
<u>4 350 589</u>	Avoirs en monnaies non convertibles	<u>2 807 038</u>
<u>182 813 992</u>		<u>109 325 621</u>
<u>311 179 820</u>	Encaisse et placements en fin d'exercice	<u>420 505 441</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances,

(Signé) W. H. ZIEHL

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Fonds subsidiaires et réserve pouvant donner lieu à distribution : tableau récapitulatif des mouvements de fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 1978

(En dollars des Etats-Unis)

	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins développés	Contributions des gouvernements au titre de la participation aux frais	Contributions de contrepartie en espèces versées par les gouvernements	Réserve pouvant donner lieu à distribution	Total
Solde au 1er janvier	17 320 570	32 817 236	4 679 563	84 605 427	139 422 796
Excédent des recettes sur les dépenses	2 668 317	9 957 359	133 923	132 093 277	144 852 876 ^{a/}
Transferts de fonds de la réserve pouvant donner lieu à distribution au programme (note 2) des Volontaires des Nations Unies	-	-	-	(1 000 000)	(1 000 000)
Total des mouvements de fonds au cours de l'exercice	2 668 317	9 957 359	133 923	131 093 277	143 852 876
Solde au 31 décembre	19 988 887 (Tableau 14)	42 774 595 (Tableau 15)	4 813 486 (Tableau 16)	215 698 704	283 275 672

a/ Voir tableau I.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances,

(Signé) W. H. ZIEHL

ETAT VI

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Programme des Nations Unies pour le développement en tant qu'organisation
chargée de l'exécution de ses propres projets

Etat des fonds au 31 décembre 1978

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1977</u> ^{b/}		<u>1978</u>
-	Solde en début d'exercice	(2 223 053)
25 727 628	<u>A ajouter</u> : Sorties de caisse, bordereaux interservices et autres frais (montant net)	33 209 245
-	Recettes diverses et ajustements de change (montant net)	4 586
(75 226)	Remboursements divers au PNUD (montant net)	<u>218 104</u>
25 652 402		31 208 882
	<u>A déduire</u> : Dépenses effectuées au cours de 1978	
	Projets :	
	Projets exécutés par le Bureau de l'exécution des projets	36 130 296
	Projets exécutés par le programme des Volontaires des Nations Unies	217 026
25 760 553	Projets exécutés conjointement par le Groupe de l'Europe et la Commission économique pour l'Europe (CEE) (note 13)	<u>112 662</u>
		36 459 984 ^{a/}
	Dépenses d'administration et d'appui :	
	Dépenses d'administration effectuées au titre du Bureau de l'exécution des projets (tableau 8)	1 737 068
	Dépenses effectuées au titre des services d'appui aux projets exécutés par le PNUD (tableau 9)	582 459
2 114 902	Dépenses d'appui effectuées par le Bureau de l'exécution des projets pour le compte d'organisations associées (montant net) (note 14)	<u>115 212</u>
27 875 455		<u>2 434 739^{a/}</u>
(2 223 053)	Solde en fin d'exercice	38 894 723
		<u>(7 685 841)</u>
(2 223 053)	Ce solde se décompose comme suit :	
	Engagements non réglés en 1978	<u>(7 685 841)</u>

a/ Voir tableau 6.

b/ Voir note 6.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances,

(Signé) W. H. ZIEHL

ETAT VII

FONDS D'AFFECTATION SPECIALE EN FAVEUR DES PAYS ET DES PEUPLES COLONIAUX

Etat des fonds au 31 décembre 1978

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1977</u>		<u>1978</u>
	<u>Recettes et dépenses pour l'exercice</u>	
1 571 146	Contributions volontaires des gouvernements	(Tableau 17) 28 575
61 788	Revenu des placements	79 776
16 464	Recettes accessoires	-
<u>1 649 398</u>		<u>108 351</u>
	<u>A déduire : Dépenses</u>	
(1 011 531)	Dépenses relatives aux projets	(348 029)
(104 669)	Remboursement des dépenses d'appui aux agents d'exécution	(38 916)
<u>(1 116 200)</u>		<u>(386 945)</u>
533 198	Excédent des recettes sur les dépenses (excédent des dépenses sur les recettes)	(278 594)
	<u>Actif</u>	
30 186	Encaisse	381 931
1 170 847	Placements	(Tableau 18) 623 090
1 089	Intérêts échus	1 607
404 647	Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution	524 816
387 883	Sommes dues par le FNUD	-
<u>1 994 662</u>		<u>1 531 444</u>
100 000	Contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice considéré et les exercices antérieurs	(Tableau 17) 100 000
<u>2 094 662</u>		<u>1 631 444</u>
	<u>Passif et réserves</u>	
261 980	Obligations non réglées des agents d'exécution	60 709
-	Sommes dues au FNUD	16 647
<u>261 980</u>		<u>77 356</u>
100 000	Contributions annoncées par les gouvernements	100 000
	<u>Réserve</u>	
1 199 484	Solde au 1er janvier	1 732 682
533 198	<u>A ajouter</u> : Excédent des recettes sur les dépenses	-
-	<u>A déduire</u> : Excédent des dépenses sur les recettes	(278 594)
<u>1 732 682</u>	Solde au 31 décembre	<u>1 454 088</u>
<u>2 094 662</u>		<u>1 631 444</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIÉ EXACT :

Le Directeur de la Division des finances,

(Signé) W. H. ZIEHL

ETAT VIII

FONDS D'EQUIPEMENT DES NATIONS UNIES

Etat des fonds au 31 décembre 1978

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1977</u>		<u>1978</u>
<u>Recettes et dépenses pour l'exercice</u>		
16 691 326	Contributions volontaires des gouvernements	(Tableau 17) 17 761 233
32	A ajouter : Ajustements de change lors du recouvrement des contributions	-
16 691 358		17 761 233
1 979 868	Revenu des placements	3 629 053
217 605	Recettes accessoires	657 729
18 888 831		22 048 015
<u>A déduire : Dépenses</u>		
(8 322 516)	Dépenses relatives aux projets	(10 185 360)
(183 724)	Remboursement des dépenses d'appui aux agents d'exécution	(44 407)
(8 506 240)		(10 229 767)
10 382 591	Excédent des recettes sur les dépenses	11 818 248
<u>Actif</u>		
2 130 623	Encaisse	2 958 606
38 842 053	Placements	(Tableau 18) 50 766 916
508 985	Intérêts échus	1 093 685
-	Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution	1 335 935
677 584	Sommes à recevoir	471 289
-	Sommes dues par le PNUD	25 147
42 159 245		56 651 578
371 321	Contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice considéré et les exercices antérieurs	(Tableau 17) 2 380 152
42 530 566		59 031 730
<u>Passif et réserves</u>		
619 837	Fonds d'exploitation dus aux agents d'exécution	-
413 426	Obligations non réglées des agents d'exécution	730 541
252 967	Sommes à payer	4 704 973
1 475 199	Sommes dues au PNUD	-
2 761 429		5 435 514
371 321	Contributions annoncées par les gouvernements	2 380 152
<u>Réserve</u>		
29 015 225	Solde au 1er janvier	39 397 816
10 382 591	A ajouter : Excédent des recettes sur les dépenses	11 818 248
39 397 816	Solde au 31 décembre	51 216 064
42 530 566		59 031 730

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances.

(Signé) W. H. ZIEHL

ETAT IX

FONDS AUTORENOUVELABLE DES NATIONS UNIES POUR L'EXPLORATION DES RESSOURCES NATURELLES

Etat des fonds au 31 décembre 1978

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1977</u>			<u>1978</u>
<u>Recettes et dépenses pour l'exercice</u>			
3 903 226	Contributions volontaires des gouvernements	(Tableau 17)	4 075 757
648 167	Revenu des placements		1 110 881
(39 764)	Recettes (dépenses) accessoires		55 422
<u>4 511 629</u>			<u>5 242 060</u>
<u>A déduire : Dépenses</u>			
(1 411 827)	Dépenses relatives aux projets		(1 428 458)
(3 223)	Remboursement des dépenses d'appui aux agents d'exécution		(24 078)
(466 858)	Dépenses d'administration	(Tableau 19)	(437 175)
<u>1 881 908</u>			<u>(1 889 711)</u>
<u>2 629 721</u>	Excédent des recettes sur les dépenses		<u>3 352 349</u>
<u>Actif</u>			
45 257	Encaisse		51 316
13 095 819	Placements	(Tableau 18)	17 014 971
158 779	Intérêts échus		346 733
156 481	Sommes à recevoir		34 753
72 699	Sommes dues par le PNUD		-
<u>13 529 035</u>			<u>17 447 773</u>
4 510 000	Contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice considéré et les exercices antérieurs	(Tableau 17)	3 510 000
<u>18 039 035</u>			<u>20 957 773</u>
<u>Passif et réserves</u>			
1 499	Fonds d'exploitation dus aux agents d'exécution		69 022
2 127	Obligations non réglées des agents d'exécution		316 061
155 827	Sommes à payer		107 861
-	Sommes dues au PNUD		232 898
<u>159 453</u>			<u>725 842</u>
4 510 000	Contributions annoncées par les gouvernements		3 510 000
<u>Réserves</u>			
10 739 861	Solde au 1er janvier		13 369 582
2 629 721	<u>A ajouter</u> : Excédent des recettes sur les dépenses		3 352 349
<u>13 369 582</u>	Solde au 31 décembre		<u>16 721 931</u>
<u>18 039 035</u>			<u>20 957 773</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances.(Signé) W. H. ZIEHL

ETAT X

FONDS D'AFFECTATION SPECIALE POUR LES ACTIVITES DANS LA REGION SOUDANO-SAHELIENNE

Etat des fonds au 31 décembre 1978

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1977</u>		<u>1978</u>
	<u>Recettes et dépenses pour l'exercice</u>	
9 262 788	Contributions volontaires des gouvernements (Tableau 17)	7 375 431
<u>(40 152)</u>	<u>A déduire</u> : Ajustements de change lors du recouvrement des contributions	-
9 222 636		7 375 431
375	Dons	10 335
1 592 273	Revenu des placements	2 051 536
<u>(19)</u>	Recettes (dépenses) accessoires	<u>109 550</u>
<u>10 815 265</u>		<u>9 546 852</u>
	<u>A déduire</u> : Dépenses	
(10 091 021)	Dépenses relatives aux projets	(8 960 639)
-	Transfert au PNUD des contributions au titre de la participation aux frais	(1 915 878)
(422 798)	Remboursement des dépenses d'appui aux agents d'exécution	(690 107)
<u>(519 878)</u>	Dépenses d'administration (Tableau 20)	<u>(487 873)</u>
<u>(11 033 697)</u>		<u>(12 054 497)</u>
(218 432)	Excédent des dépenses sur les recettes	<u>(2 507 645)</u>
	<u>Actif</u>	
(172 458)	Encaisse	34 451
31 701 464	Placements (Tableau 18)	24 514 783
521 828	Intérêts échus	452 949
117 661	Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution	406 843
6 531	Sommes à recevoir	805 315
<u>860 117</u>	Sommes dues par le PNUD	-
<u>33 035 143</u>		<u>26 214 341</u>
	<u>Passif et réserves</u>	
5 514 657	Obligations non réglées des agents d'exécution	1 543 474
5 468 750	Sommes à payer	272 341
-	Sommes dues au PNUD	4 854 435
<u>10 983 407</u>		<u>6 670 250</u>
	<u>Réserve</u>	
22 270 168	Solde au 1er janvier	22 051 736
<u>(218 432)</u>	<u>A déduire</u> : Excédent des dépenses sur les recettes	<u>(2 507 645)</u>
<u>22 051 736</u>	Solde au 31 décembre	<u>19 544 091</u>
<u>33 035 143</u>		<u>14 341</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIE EXACT :

Le Directeur de la Division des finances,

(Signé) W. H. ZIEHL

STAT XI

PROGRAMME DES VOLONTAIRES DES NATIONS UNIES

Etat des fonds au 31 décembre 1978

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1977</u>		<u>1978</u>
	<u>Recettes et dépenses pour l'exercice</u>	
824 276	Contributions volontaires des gouvernements (Tableau 17)	1 128 814
1 000 000	Virement de la réserve pouvant donner lieu à distribution (Etat V)	1 000 000
42 815	Revenu des placements	115 536
<u>(3 485)</u>	Recettes (dépenses) accessoires	<u>69 184</u>
1 863 606		2 313 534
<u>(1 965 788)</u>	<u>A déduire</u> : Dépenses - Dépenses relatives aux projets	<u>(1 737 442)</u>
(102 182)	Excédent des recettes sur les dépenses (excédent des dépenses sur les recettes)	576 092
	<u>Actif</u>	
15 492	Encaisse	(260 765)
1 261 251	Placements	1 598 164
4 929	Intérêts échus (Tableau 18)	32 738
<u>43 299</u>	Sommes à payer et dépenses payées d'avance	<u>125 386</u>
1 324 971		1 495 503
<u>30 303</u>	Contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice considéré et les exercices antérieurs	-
<u>1 355 274</u>		<u>1 495 503</u>
	<u>Passif et réserves</u>	
147 722	Sommes à payer	78 940
<u>713 224</u>	Sommes dues au PNUD	<u>376 446</u>
860 946		<u>455 386</u>
<u>30 303</u>	Contributions annoncées par les gouvernements	-
	Réserve	
566 207	Solde au 1er janvier	464 025
<u>(102 182)</u>	A ajouter : Excédent des recettes sur les dépenses	<u>576 092</u>
<u>464 025</u>	Solde au 31 décembre	<u>1 040 117</u>
<u>1 355 274</u>		<u>1 495 503</u>

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

CERTIFIÉ EXACT :

Le Directeur de la Division des finances,

(Signé) W. H. ZIEHL

ETAT XII
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT
Autres fonds d'affectation spéciale créés par la FNID
Etat des fonds au 31 décembre 1978
(En dollars des Etats-Unis)

	Fonds des Nations Unies pour le développement de l'Iran occidental	Fonds spécial des Nations Unies pour le Programme opérationnel au Laoché	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies de secours de personnel d'entretien (OPSE) au Swaziland	Reliement des éléments d'actif des Nations Unies des Nations Unies au Bangladesh	Reliement des éléments d'actif de l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Crée	Programme du Fonds d'affectation spéciale pour la République du Zaïre	Fonds d'affectation spéciale pour financer les frais de voyage des représentants des Jorafa et de certains autres pays
Recettes et dépenses pour l'exercice							
Contributions volontaires des gouvernements (tableau 17)	25 212	377 011	372 223	49 599	875	6 222	50 438
Revenu des placements	(35 232)	4 081	5 508	-	1 681	-	-
Recettes (dépenses) accessoires	(10 210)	23	(16)	19 529	2 274	6 222	50 438
A déduire : Dépenses							
Dépenses relatives aux projets	(821 461)	(802 953)	(117 199)	9 215	-	(80 598)	(90 438)
Redressement des dépenses d'appui aux agents d'exécution	(68 338)	(53 475)	(17 813)	-	-	(3 606)	-
Excédent des recettes sur les dépenses (excédent des dépenses sur les recettes)	(359 792)	(326 428)	(135 012)	9 215	-	(84 384)	(90 438)
	(370 009)	144 687	240 503	98 814	2 554	(18 082)	-
Actif							
Receivables (tableau 18)	403 167	6 527	40 144	12 182	2 409	5 899	-
Placements	34 051	34 050	12 132	682 414	17 892	134 556	-
Intérêts écumés	450	-	-	7 102	76	-	-
Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution	4 013	435 362	87 251	10 822	5 506	-	-
Somme due par la FNID	501 681	546 349	140 207	712 571	25 883	140 455	-
Contributions annuées par les gouvernements pour l'exercice considéré et les exercices antérieurs (tableau 17)	-	-	-	-	-	-	-
	501 681	546 349	140 207	712 571	25 883	140 455	-
Passif et réserves							
Fonds d'exploitation dus aux agents d'exécution	5 240	275 427	16 856	-	-	138 885	-
Obligations non réglées des agents d'exécution	25 662	37 435	4 171	-	-	30 086	-
Somme à payer	100 416	-	-	-	-	-	-
Somme due au FNID	129 588	312 522	21 027	-	-	168 971	-
Contributions annuées par les gouvernements	-	-	-	-	-	-	-
Excédent							
Solde au 1er janvier	742 272	(21 240)	(121 305)	694 123	23 289	(10 514)	-
A déduire : Excédent des recettes sur les dépenses	(370 009)	144 687	240 503	98 814	2 554	(18 082)	-
A déduire : Excédent des dépenses sur les recettes	372 265	123 447	119 200	712 571	25 883	(88 596)	-
Solde au 31 décembre	500 661	456 349	140 207	712 571	25 883	140 455	-
Allocations non utilisées (dépassements de crédits)	35 787	249 324	291 988	682 564	-	(24 077)	-

Les notes explicatives font partie intégrante des faits financiers.

CERTIFIE VRAI :
 Le Directeur de la Division des finances,
 (Signé) V. H. ZIMU

Note 1. Pratiques comptables

Les Etats financiers sont établis selon les pratiques comptables exposées dans la présente note.

a) Recettes

Le revenu des placements et les contributions versées par les gouvernements au titre de leur participation aux dépenses des bureaux extérieurs du PNUD sont comptabilisés comme recettes pour l'exercice auquel ils se rapportent. Toutes les autres recettes sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Les contributions annoncées au PNUD pour 1978 et les exercices antérieurs sont inscrites dans le bilan (état II). Les autres montants annoncés par les gouvernements non versés au 31 décembre 1978 ne figurent plus dans les bilans correspondants, mais tous les détails y relatifs sont indiqués dans les tableaux 1 à 4 et, concernant les fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD, dans le tableau 17.

Depuis 1977, les contributions versées par les gouvernements au titre des dépenses locales des programmes ne sont plus mises en recouvrement. Les contributions versées au titre des dépenses des programmes sont maintenant annoncées sur une base volontaire et incorporées aux contributions volontaires (tableau 1). Les montants indiqués à la rubrique "contributions statutaires aux dépenses des programmes" dans les états financiers de 1978 représentent des encaissements ou des ajustements au titre de contributions mises en recouvrement en 1976 ou lors d'exercices antérieurs.

b) Dépenses

Toutes les dépenses du PNUD sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité patrimoniale. Depuis 1977, les organisations participantes et chargées de l'exécution sont censées inclure dans les dépenses relatives aux projets les engagements non réglés correspondant à des biens et services dont le financement était prévu aux budgets des projets pour 1978 et pour lesquels des marchés avaient été passés avant la fin de l'exercice.

c) Taux de change

La règle de gestion financière 114.7 du PNUD dispose que les contributions volontaires reçues des gouvernements sont converties en dollars des Etats-Unis au taux de change fixé pour les opérations de l'Organisation des Nations Unies qui est en vigueur à la date du versement. La règle 114.8 dispose que lorsqu'un gouvernement consent un taux de change spécial applicable dans des conditions déterminées, le PNUD peut, avec l'assentiment de l'Organisation des Nations Unies, autoriser l'utilisation de ce taux en même temps que celle du taux fixé pour les opérations de l'Organisation des Nations Unies.

Conformément à la règle 110.1, les ajustements de change (288 133 dollars) concernant les contributions volontaires versées par les gouvernements ont été comptabilisés comme venant en déduction desdites contributions et sont inscrits dans l'Etat I. Tous les autres ajustements de change ont été comptabilisés comme recettes ou dépenses accessoires.

d) Dépenses en capital

Le coût du matériel non consommable utilisé à des fins administratives est imputé en totalité sur le budget des services administratifs et des services d'appui aux programmes du PNUD pour l'exercice durant lequel ce matériel est acheté. Tout le matériel non consommable (c'est-à-dire le matériel dont la valeur unitaire est égale ou supérieure à 250 dollars et dont la durée utile est d'au moins cinq ans, et le matériel figurant sur des listes spéciales, qui doit faire l'objet d'une comptabilité matières officielles) est inventorié.

Note 2. Virement de fonds de la réserve pouvant donner lieu à distribution au programme des Volontaires des Nations Unies

Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration à sa vingt-quatrième session de virer un montant maximum d'un million de dollars, des ressources ordinaires du PNUD au programme des Volontaires des Nations Unies, un virement d'un million de dollars a été opéré en 1978 (voir état V).

Note 3. Effet non porteur d'intérêts

Parmi les éléments d'actif du bilan au 31 décembre 1977 figure un effet irrévocable non porteur d'intérêts. Des versements ont été effectués pour régler cet effet en 1978 et le solde était intégralement acquitté au 31 décembre 1978.

Note 4. Réserve opérationnelle

Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration à sa vingt-cinquième session, 85 millions de dollars de liquidités ont été transférés à la réserve opérationnelle en 1978 et placés pour son compte, nouvelle étape en vue d'une reconstitution complète de la réserve opérationnelle d'ici la fin de 1980. La situation de la réserve opérationnelle au 31 décembre 1978 est indiquée dans l'état III et l'on trouvera des détails concernant les placements effectués pour son compte dans le tableau 11.

Note 5. Sommes à payer

Le montant de 52 303 844 dollars indiqué dans l'état II au titre des sommes à payer comprend un total de 14 772 770 dollars correspondant principalement à des chèques non réglés tirés sur des comptes bancaires d'avances temporaires des bureaux extérieurs qui n'avaient pas été présentés au 31 décembre 1978. Du total susmentionné, 8 299 881 dollars correspondent à des chèques tirés sur des comptes bancaires en dollars des Etats-Unis gérés selon la méthode du "solde nul", et 6 472 889 dollars correspondent à des chèques tirés sur d'autres comptes bancaires d'avances temporaires des bureaux extérieurs.

Note 6. Le PNUD en tant qu'agent d'exécution de ses propres projets

L'actif et le passif du PNUD en tant qu'agent d'exécution de ses propres projets ont été intégrés à la masse commune des ressources du PNUD (les chiffres correspondants pour 1977 ont été modifiés en conséquence). Les années précédentes on avait indiqué la position nette de l'actif dans les soldes des fonds d'exploitation fournis par le PNUD aux organisations participantes et chargées de l'exécution. La présentation de l'état VI a été modifiée en conséquence.

Note 7. Soldes des fonds d'exploitation

Au 31 décembre 1978 et au 31 décembre 1977, les soldes des fonds d'exploitation s'élevaient respectivement à 37 703 045 dollars et 29 981 230 dollars, fournis à des organisations participantes et chargées de l'exécution, dont il fallait déduire 1 494 646 dollars et 1 956 678 dollars payables à des organisations participantes et chargées de l'exécution, soit un solde net de 36 208 399 dollars et 28 024 552 dollars, respectivement, comme il est indiqué dans l'état II. Ces chiffres correspondent aux soldes des fonds d'exploitation signalés par les organisations participantes et chargées de l'exécution, compte tenu des engagements non réglés et des bordereaux interservices non comptabilisés par les organisations au 31 décembre 1978. Les engagements non réglés au 31 décembre 1978 et au 31 décembre 1977 s'élèvent respectivement à 100 954 427 dollars et 54 412 340 dollars, et sont indiqués séparément dans l'état II. Les bordereaux interservices non comptabilisés par les organisations participantes et chargées de l'exécution au 31 décembre 1978 et au 31 décembre 1977 s'élevaient respectivement à 7 260 107 dollars et 1 867 063 dollars.

Note 8. Contributions annoncées par les gouvernements

Les contributions annoncées par les gouvernements pour l'exercice considéré et pour les exercices antérieurs qui n'avaient pas été versées au 31 décembre se répartissaient comme suit :

<u>Au 31 décembre 1977</u> (En dollars des Etats-Unis)		<u>Au 31 décembre 1978</u> (En dollars des Etats-Unis)
8 843 266	Contributions volontaires (tableau 1, première partie)	11 363 231
166 667	Contributions spéciales pour les pays les moins développés (tableau 1, deuxième partie)	-
8 512 617	Contributions statutaires aux dépenses des programmes (tableau 2)	4 817 729
11 110,764	Contributions au titre de la participation aux frais (tableau 3)	22 952 796
<u>5 440 409</u>	Contributions de contrepartie en espèces (tableau 4)	<u>7 903 824</u>
<u>34 073 723</u>	Total (état II)	<u>47 037 580</u>

Les contributions annoncées par les gouvernements pour des exercices ultérieurs se montaient à 659 339 186 dollars au 31 décembre 1978 et à 545 105 726 dollars au 31 décembre 1977.

Note 9. Allocations non utilisées et engagements futurs

Sur la base des informations fournies par les organisations participantes et chargées de l'exécution, le solde inutilisé des allocations au 31 décembre 1978 s'élevait à 1 006 855 436 dollars, sur lesquels les organisations avaient imputé des engagements futurs d'environ 169 millions de dollars.

Note 10. Sommes à payer et à recevoir pour le compte des fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD

Le PNUD avance et reçoit des fonds pour le compte des fonds d'affectation spéciale qu'il est chargé de gérer. Le solde de ces opérations au 31 décembre 1978 et au 31 décembre 1977 est indiqué dans les états financiers relatifs aux divers fonds d'affectation spéciale (états VII à XII) et se décompose comme suit :

<u>1977</u> (En dollars des Etats-Unis)		<u>1978</u> (En dollars des Etats-Unis)
	<u>Solde dû par des fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD</u>	
-	Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux	16 647
1 475 199	Fonds d'équipement des Nations Unies	-
-	Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles	232 898
-	Fonds d'affectation spéciale pour les activités dans la région soudano-sahélienne	4 854 435
713 224	Programme des Volontaires des Nations Unies	376 446
<u>82 178</u>	Fonds des Nations Unies pour le développement de l'Irian occidental	<u>100 416</u>
<u>2 270 601</u>	Total (état II)	<u>5 580 842</u>
	<u>Solde dû à des fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD</u>	
367 883	Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux	-
-	Fonds d'équipement des Nations Unies	25 147
72 699	Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles	-
860 117	Fonds d'affectation spéciale pour les activités dans la région soudano-sahélienne	-
-	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les programmes opérationnels au Lesotho	415 364
-	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'envoi de personnel d'exécution (OPEX) au Swaziland	87 931
15 000	Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les pays développés sans littoral	599 275
-	Reliquat des éléments d'actif du Bureau spécial des secours des Nations Unies au Bangladesh	<u>10 859</u>
<u>1 335 699</u>	Total (état II)	<u>1 138 576</u>

Note 11. Solde inutilisé des allocations concernant les fonds d'affectation spéciale

Au 31 décembre 1978, le solde inutilisé des allocations concernant les fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD se décomposait comme suit :

	<u>En dollars</u> <u>des Etats-Unis</u>
Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux	1 213 750
Fonds d'équipement des Nations Unies	47 218 151
Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles	6 587 823
Fonds d'affectation spéciale pour les activités dans la région soudano-sahélienne	21 528 915

Le solde inutilisé des allocations au titre des autres fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD est indiqué dans l'état XII.

Note 12. Le PNUD en tant qu'agent d'exécution des projets du Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne et du FENU

Le Bureau de l'exécution des projets du PNUD exécute un certain nombre de projets financés au titre du Fonds d'affectation spéciale pour les activités dans la région soudano-sahélienne et du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU).

Le Conseil d'administration, à sa vingt-quatrième session, a approuvé un crédit séparé pour 1978 au titre des dépenses engagées par le PNUD lors de l'exécution de projets du Fonds d'affectation spéciale pour les activités dans la région soudano-sahélienne et du FENU; ces dépenses doivent être financées à l'aide des ressources de ces fonds.

Les fonds que le PNUD a reçus en 1978 du Fonds d'affectation spéciale pour les activités dans la région soudano-sahélienne correspondent exactement aux dépenses qu'il avait engagées. Les fonds reçus du FENU, calculés sur la base du taux d'exécution des projets, sont inférieurs de 32 238 dollars au montant des dépenses engagées. Ce passif a été imputé au budget des services administratifs du Bureau de l'exécution des projets au titre de l'exécution de projets financés par les CIP, au lieu d'être imputé sur les crédits prévus dans le budget de 1978 au titre des opérations du Fonds d'affectation spéciale et du FENU (voir tableau 8).

Note 13. Projet exécuté conjointement par le PNUD et la Commission économique pour l'Europe (CEE)

Les dépenses engagées au titre d'un projet exécuté conjointement par le PNUD et la Commission économique pour l'Europe sont indiquées dans l'état des fonds relatif aux activités entreprises par le PNUD en tant qu'agent d'exécution de ses propres projets (état VI).

Note 14. Fonds versés par le Bureau de l'exécution des projets du PNUD à des organisations associées, au titre des dépenses d'appui

Le Bureau de l'exécution des projets du PNUD a remboursé les dépenses d'appui engagées par des organisations associées au titre des travaux qu'elles ont exécutés pour son compte dans le cadre d'accords interorganisations et s'est vu rembourser par des agents d'exécution les dépenses qu'il a engagées pour leur compte.

Le montant net des sommes versées s'élève à 115 212 dollars, comme il est indiqué dans l'état VI, et se décompose comme suit :

	<u>En dollars</u> <u>des Etats-Unis</u>
Fonds versés à des organisations associées au titre des dépenses d'appui	118 068
Dépenses d'appui remboursées par des agents d'exécution	<u>(2 856)</u>
	<u>115 212</u>

Note 15. Réserve du Programme

Le Conseil d'administration, à sa vingt-deuxième session, en juin 1976, a approuvé l'allocation d'un montant de 39,5 millions de dollars à la réserve du Programme pour le deuxième cycle des CIP (1977-1981). Au 31 décembre 1978, la situation de cette réserve était la suivante :

	<u>En dollars</u> <u>des Etats-Unis</u>
Montant alloué par le Conseil d'administration	39 500 000
A déduire :	
Virement au Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	3 000 000
Dépenses de 1977	5 188 061
Dépenses de 1978	<u>2 283 047</u>
	<u>10 471 108</u>
Solde au 31 décembre 1978	<u>29 028 892</u>

Note 16. Réserve pouvant donner lieu à distribution

On est arrivé au montant indiqué dans l'état II au titre de la réserve pouvant donner lieu à distribution en déduisant le déficit cumulé de 52 000 131 dollars correspondant au compte d'écart (experts et bourses) pour le cycle de programmation 1972-1976. A sa vingt-deuxième session, le Conseil d'administration a décidé de résorber ce déficit en l'imputant sur les ressources excédentaires par rapport au niveau convenu de planification pour 1977-1981.

Tableau 1 (Première partie)

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Etat des contributions volontaires annoncées au 31 décembre 1978

(En dollars des Etats-Unis)

Gouvernement ^{a/}	Contributions annoncées pour 1979				Composition du solde à recevoir			
	Contributions	Equivalent	Contributions	Solde à	Pour 1978	Pour 1979	Pour 1980	
	à recevoir au 31 décembre 1977	en dollars des Etats-Unis	reçues en 1978	recevoir au 31 décembre 1978	et des exercices antérieurs	Pour 1979	et des exercices futurs	
Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	
Albanie (nouveaux leks)	14 634	3 947	11 264	3 947	-	3 947	-	
Algérie (équivalent en dollars E.-U.)	550 000	605 000	550 000	605 000	-	605 000	-	
Allemagne (République fédérale d')	46 846 847	55 208 333	49 771 954	55 208 333	-	55 208 333	-	
(deutsche mark)	10 000 000	-	2 500 000	-	-	-	-	
Arabie saoudite	1 300 000	-	1 300 000	260 000	260 000	-	-	
Argentine	-	-	1 040 000	-	-	-	-	
Australie (dollars australiens)	7 662 921	7 750 000	7 794 540	7 750 000	-	7 750 000	-	
Autriche (dollars E.-U.)	4 232 000	5 000 000	4 232 000	5 000 000	-	5 000 000	-	
Bahamas	-	-	36 037	-	-	-	-	
Bahreïn (dollars E.-U.)	14 820	14 820	54 820	14 820	-	14 820	-	
Bangladesh (équivalent en dollars E.-U.)	100 456	111 378	100 456	111 378	-	111 378	-	
Barbade (dollars E.-U.)	39 546	19 838	34 838	24 546	4 708	19 838	-	
Belgique (francs belges)	13 628 570	16 333 333	15 387 097	16 333 333	-	16 333 333	-	
Belize	-	-	16 000	-	-	-	-	
Bénin (équivalent en dollars E.-U.)	2 000	2 000	6 000	6 000	4 000	2 000	-	
Bhoutan (équivalent en dollars E.-U.)	2 600	2 600	2 600	2 600	-	2 600	-	
Birmanie (kyats)	619 646	126 488	137 769	618 546	492 058	126 488	-	
Bolivie (dollars E.-U.)	15 000	15 000	6 841	271 159	256 159	15 000	-	
Botswana (pula)	12 077	15 459	12 077	15 459	-	15 459	-	
Brésil	1 550 000	-	1 550 000	-	-	-	-	
Bulgarie (leva)	440 324	488 945	488 683	452 128	-	452 128	-	
Burundi	22 425	-	16 503	5 922	5 922	-	-	
Canada (dollars canadiens)	35 454 545	-	34 515 977	-	-	-	-	
Cap-Vert (dollars E.-U.)	5 000	5 000	5 000	5 000	-	5 000	-	
Chili (dollars E.-U.)	700 000	700 000	700 000	700 000	-	700 000	-	
Chine (Yuan Renminbi et dollars E.-U.)	-	1 248 485	-	1 248 485	-	1 248 485	-	
Cypré	95 742	-	95 742	95 742	-	-	-	
Colombie (dollars E.-U.)	1 452 769	1 055 000	1 772 769	1 055 000	-	1 055 000	-	
Congo	20 661	-	22 727	22 727	22 727	-	-	

Tableau 1 (Première partie) (suite)

Gouvernement/ a/	Contributions annoncées pour 1979				Composition du solde à recevoir					
	Solde à recevoir au 31 décembre 1977	Contri- butions supplé- mentaires et ajustements	Monnaie locale	Equivalent en dollars des Etats-Unis	Total	Contri- butions reçues en 1978	Solde à recevoir au 31 décembre 1978	Pour 1978		Pour 1980 et des exercices futurs
								Dollars	Dollars	
Costa Rica (dollars E.-U.)	87 780	-	-	50 000	137 780	122 780	15 000	-	15 000	-
Côte d'Ivoire	206 063	260 606	-	-	466 669	240 000	226 669	-	-	-
Cuba (pesos cubains)	452 534	50 620	454 668	612 761	1 115 914	503 154	612 760	-	612 760	-
Danemark (couronnes danoises)	38 688 525	4 382 564	328 000 000	61 654 135	104 725 224	43 071 089	61 654 135	-	61 654 135	-
Egypte (livres égyptiennes)	596 021	-	417 215	596 022	1 192 043	596 021	596 022	-	596 022	-
El Salvador	-	180 500	-	-	180 500	180 500	-	-	-	-
Emirats arabes unis	-	675 000	-	-	675 000	675 000	-	-	-	-
Empire centrafricain	1 860	186	-	-	2 046	-	2 046	2 046	-	-
Equateur (dollars E.-U.)	440 000	-	-	208 815	648 815	265 548	383 267	174 452	208 815	-
Espagne (dollars E.-U.)	840 000	-	-	840 000	1 680 000	840 000	840 000	-	840 000	-
Etats-Unis d'Amérique (dollars E.-U.)	113 800 000	-	-	126 000 000	239 800 000	113 800 000	126 000 000	-	126 000 000	-
Ethiopie (dollars E.-U.)	132 363	-	-	132 363	264 726	264 726	-	-	-	-
Fidji (équivalent en dollars E.-U.)	11 000	39 000	-	50 000	100 000	50 000	50 000	-	50 000	-
Finlande (markkas finlandais)	5 932 204	1 534 (226 804)	26 500 000	6 543 210	12 476 948	5 933 737	6 543 211	-	6 543 211	-
France	14 226 804	125 000	-	-	14 000 000	14 000 000	-	-	-	-
Gabon	13 024	532	-	-	125 000	125 000	-	-	-	-
Ghana	1 093 194	(611 798)	-	-	13 556	13 556	-	-	-	-
Grèce (dollars E.-U.)	622 787	-	-	-	481 396	24 242	457 154	-	148 639	308 515
Guatemala (dollars E.-U.)	37 000	-	-	650 000	1 272 787	622 787	650 000	-	650 000	-
Guyane	140 439	-	-	189 000	226 000	37 000	189 000	-	189 000	-
Haïti (dollars E.-U.)	-	-	-	6 000	140 439	-	140 439	140 439	-	-
Haute-Volta	-	6 477	-	-	6 000	6 000	-	-	-	-
Honduras (lempiras)	-	102 844	45 687	22 844	6 477	6 477	22 844	-	22 844	-
Hong-kong	-	8 000	-	-	125 688	102 844	-	-	-	-
Hongrie (forints)	433 492	84 280	9 000 000	506 472	1 024 244	489 811	534 433	27 961	506 472	-
Inde (roupies indiennes)	6 470 588	407 446	60 000 000	7 317 073	14 195 107	6 878 034	7 317 073	-	7 317 073	-
Indonésie (dollars E.-U.)	603 060	1 112 000	-	1 799 488	3 514 548	1 720 419	1 794 129	-	1 794 129	-
Iran	4 304 227	-	-	-	4 304 227	304 227	4 000 000	4 000 000	-	-
Iraq	-	990 178	-	-	990 178	981 703	8 475	8 475	-	-
Irlande (couronnes irlandaises)	-	762 000	-	-	762 000	762 000	-	-	-	-
Islande (couronnes islandaises)	83 810	-	27 966 000	91 392	175 202	83 810	91 392	-	91 392	-
Israël (livres israéliennes)	422 000	-	4 500 000	237 027	659 027	426 680	232 347	-	232 347	-

Tableau 1 (Première partie) (suite)

Gouvernement	Contributions annoncées pour 1979				Composition du solde à recevoir					
	Solde à recevoir au 31 décembre 1977		Equivalent en dollars des Etats-Unis		Solde à recevoir au 31 décembre 1978		Pour 1978 et des exercices antérieurs		Pour 1980 et des exercices futurs	
	Dollars	Dollars	Monnaie locale	Etats-Unis	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars
Italie (lires)	9 204 545	280 232	4 500 000 000	5 357 143	14 841 920	9 484 777	5 357 143	-	5 347 143	-
Jamahiriyé arabe E.-U.)	1 000 000	160 000	-	1 000 000	2 160 000	160 000	2 000 000	1 000 000	1 000 000	-
Jamaïque (dollars jamaïquins)	94 531	(18 430)	121 000	72 024	148 125	76 101	72 024	-	72 024	-
Japon	-	25 000 000	-	-	25 000 000	25 000 000	-	-	-	-
Jordanie	150 000	-	-	-	150 000	150 000	-	-	-	-
Kampuchea démocratique	43 244	(41 789)	-	-	1 455	-	1 455	1 455	-	-
Kenya (shillings kényens)	524 634	100 845	750 000	99 470	724 949	260 756	464 193	364 723	99 470	-
Koweït (dollars E.-U.)	500 000	-	-	500 000	1 000 000	500 000	500 000	-	500 000	-
Lesotho	3 165	35 460	-	-	38 625	38 625	-	-	-	-
Liban (dollars E.-U. et livres libanaises)	550 141	10 560	-	396 525	957 226	-	957 226	560 701	396 525	-
Libéria	53 850	256 800	-	-	310 650	256 800	53 850	53 850	-	-
Luxembourg (francs luxembourgeois)	99 714	6 044	3 700 000	123 333	229 091	105 758	123 333	-	123 333	-
Madagascar (francs malgaches)	29 174	404 651	97 120 000	441 455	875 280	433 825	441 455	-	441 455	-
Malaisie (dollars E.-U.)	-	340 000	-	340 000	680 000	-	680 000	340 000	340 000	-
Malawi (équivalent en dollars E.-U.)	19 773	-	-	22 750	42 523	19 773	22 750	-	22 750	-
Maldives (dollars E.-U.)	3 500	-	-	1 500	5 000	3 500	1 500	-	1 500	-
Malte	40 594	798	-	-	41 392	41 392	-	-	-	-
Marc (dirhams)	322 222	14 987	1 450 000	362 500	699 709	337 209	362 500	-	362 500	-
Maurice	86 745	-	-	-	86 745	86 745	-	-	-	-
Mauritanie	9 568	156 438	-	-	166 006	6 770	159 236	159 236	-	-
Mexique (dollars E.-U.)	1 169 776	320 000	-	1 000 000	2 489 776	1 320 000	1 169 776	1 169 776	1 000 000	-
Monaco (francs français)	4 577	48	22 200	5 045	9 670	4 625	5 045	-	5 045	-
Mongolie (tugriks)	185 583	4 669	77 000	125 667	375 919	190 252	185 667	-	185 667	-
Népal (dollars E.-U.)	38 500	-	-	38 500	77 000	38 500	38 500	-	38 500	-
Nicaragua (cordobas)	277 500	-	280 000	120 000	397 500	157 500	240 000	120 000	120 000	-
Niger	-	10 549	-	-	10 549	10 549	-	-	-	-
Nigéria (naira)	1 799 255	11 350	500 000	800 000	2 610 605	1 740 200	870 405	70 405	800 000	-
Norvège (couronnes norvégiennes)	33 210 332	9 2405	207 000 000	40 429 688	74 582 425	34 152 737	40 429 688	-	40 429 688	-
Nouvelle-Zélande (dollars néo-zélandais)	-	-	1 500 000	550 440	1 550 440	1 550 440	-	-	-	-
Oman (dollars E.-U.)	70 000	-	-	75 000	145 000	70 000	75 000	-	75 000	-
Ouganda (shillings ougandais)	55 556	1 989	500 000	66 313	123 858	57 545	66 313	-	66 313	-

Tableau 1 (Première partie) (suite)

Gouvernement ^{a/}	Contributions annoncées pour 1979				Composition du solde à recevoir					
	Contributions		Equivalent en Dollars des Etats-Unis		Solde à recevoir au 31 décembre 1978		Pour 1978 et des exercices antérieurs		Pour 1980 et des exercices futurs	
	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars
	Solde à recevoir au 31 décembre 1977	Contributions supplémentaires et ajustements	Monnaie locale	Equivalent en Dollars des Etats-Unis	Total	Contributions reçues en 1978	Solde à recevoir au 31 décembre 1978	Pour 1978 et des exercices antérieurs	Pour 1980 et des exercices futurs	
	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	
Pakistan (roupies pakistanaïses)	1 437 014	(10 421)	15 951 850	1 611 298	3 037 891	1 426 593	1 611 298	-	1 611 298	
Panama (Balboas)	447 000	-	327 000	327 000	774 000	120 000	654 000	327 000	327 000	
Papouasie-Nouvelle-Guinée (kinas)	159 506	1 014	15 000	22 388	182 908	160 520	22 388	-	22 388	
Paraguay (dollars E.-U.)	45 317	10 000	-	17 000	72 317	55 317	17 000	-	17 000	
Pays-Bas (florins)	57 500 000	4 260 112	148 000 000	71 153 846	132 913 958	61 760 112	71 153 846	-	71 153 846	
Pérou (dollars E.-U.)	288 500	290 000	-	290 000	868 500	443 220	425 280	135 280	290 000	
Philippines (dollars E.-U.)	1 497 170	40 000	-	600 000	2 137 170	1 388 000	749 170	149 170	600 000	
Pologne (zlotych)	1 297 860	(519 144)	30 539 960	919 879	1 698 595	778 716	919 879	-	919 879	
Portugal (dollars E.-U.)	114 000	-	-	134 000	248 000	30 000	218 000	84 000	134 000	
Qatar (dollars E.-U.)	200 000	-	-	200 000	400 000	200 000	200 000	-	200 000	
République arabe syrienne	33 846	240 000	-	-	273 846	273 846	-	-	-	
République de Corée (dollars E.-U.)	709 096	48 000	-	768 000	1 525 096	757 096	768 000	-	768 000	
République démocratique allemande (marks)	888 889	65 815	2 000 000	1 052 632	2 007 336	954 704	1 052 632	-	1 052 632	
République démocratique populaire lao (dollars E.-U.)	17 250	-	-	17 250	34 500	17 250	17 250	-	17 250	
République dominicaine (pesos dominicains)	60 835	120 000	-	155 000	335 835	180 835	155 000	-	155 000	
République socialiste soviétique de Biélorussie (roubles)	188 547	15 998	135 000	204 545	409 090	204 545	204 545	-	204 545	
République socialiste d'Ukraine (roubles)	471 369	39 995	337 500	511 364	1 022 728	511 364	511 364	-	511 364	
République-Unie de Tanzanie (shillings tanzaniens)	98 765	7 335	800 000	106 101	212 201	-	212 201	106 100	106 101	
République-Unie du Cameroun (francs CFA)	573 495	57 269	36 773 000	167 150	797 914	-	797 914	630 764	167 150	
Roumanie (lei)	350 000	48 142	5 000 000	416 667	814 809	398 142	416 667	-	416 667	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (livres)	-	47 562 957	28 500 000	55 772 994	103 335 951	47 562 957	55 772 994	-	55 772 994	
Iles Caymanes	-	6 799	-	-	6 799	6 799	-	-	-	
Iles Vierges britanniques	-	689	-	-	689	689	-	-	-	
Saint-Christophe-et-Nièves et Anguilla	-	2 960	-	-	2 960	2 960	-	-	-	

Tableau 1 (Première partie) (suite)

Gouvernement ^{a/}	Contributions annoncées pour 1979				Composition du solde à recevoir					
	Contributions		Equivalent en dollars des Etats-Unis		Solde à recevoir au 31 décembre 1978		Pour 1978 et des exercices antérieurs		Pour 1979 et des exercices futurs	
	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars	Dollars
Rwanda	-	10 000	-	-	10 000	-	10 000	-	-	-
Saint-Siège (dollars E.-U.)	2 000	-	-	2 000	4 000	2 000	2 000	2 000	2 000	-
Samoa	6 250	-	-	-	6 250	-	6 250	-	-	-
Sénégal (dollars E.-U.)	319 137	188 000	-	160 000	667 137	507 137	160 000	160 000	160 000	-
Seychelles	-	1 376	-	-	1 376	1 376	-	-	-	-
Sierra Leone	327 862	-	-	-	327 862	137 855	190 007	190 007	-	-
Singapour (dollars E.-U.)	220 000	-	-	220 000	440 000	220 000	220 000	220 000	220 000	-
Somalie (shillings somalis)	-	5 618	-	5 618	11 236	5 618	5 618	-	5 618	-
Soudan (dollars E.-U.)	400 000	-	-	200 000	600 000	-	600 000	400 000	200 000	-
Sri Lanka (dollars E.-U.)	792 920	-	-	560 000	1 352 920	792 920	560 000	-	560 000	-
Suède (couronnes suédoises)	58 577 406	2 557 965	300 000 000	67 873 303	129 008 674	61 135 371	67 873 303	-	67 873 303	-
Suisse (francs suisses)	10 400 000	-	23 000 000	13 294 798	23 694 798	10 400 000	13 294 798	-	13 294 798	-
Suriname (dollars E.-U.)	60 000	10 000	-	70 000	140 000	70 000	70 000	-	70 000	-
Svaziland (emalangenis)	8 074	-	7 300	8 074	16 148	-	16 148	8 074	8 074	-
Tchad (francs CFA)	4 132	413	1 000 000	4 545	9 090	-	9 090	4 545	4 545	-
Tchécoslovaquie (couronnes tchécoslovaques)	662 776	17 078	7 000 000	697 895	1 377 749	679 854	697 895	-	697 895	-
Thaïlande (dollars E.-U.)	616 366	345 539	-	702 658	1 544 563	961 905	702 658	-	702 658	-
Togo	197 108	19 711	-	-	216 819	-	216 819	216 819	-	-
Tonga	-	16 000	-	-	16 000	16 000	-	-	-	-
Trinité-et-Tobago	-	(80 700)	-	-	(80 700)	(80 700)	-	-	-	-
Tunisie (dinars)	256 848	-	162 669	396 754	653 602	249 103	404 499	7 745	396 754	-
Turquie (dollars E.-U.)	1 085 765	-	-	1 085 765	2 171 530	935 765	1 235 765	150 000	1 085 765	-
Union des Républiques socialistes soviétiques (roubles)	3 770 950	319 959	2 700 000	4 090 909	8 181 818	4 090 909	4 090 909	-	4 090 909	-
Uruguay (équivalent dollars E.-U.)	-	460 000	-	500 000	960 000	460 000	500 000	-	500 000	-
Venezuela	2 112 105	-	-	-	2 112 105	2 003 126	108 979	108 979	-	-
Viet Nam	25 000	-	-	5 000	30 000	-	30 000	25 000	5 000	-
Yémen (dollars E.-U.)	9 945	-	-	8 000	17 945	-	17 945	9 945	8 000	-
Yémen démocratique (dollars E.-U.)	4 000	-	-	5 000	9 000	4 000	5 000	-	5 000	-
Yougoslavie (équivalent en dollars E.-U.)	2 282 839	-	-	2 433 717	4 716 556	2 087 406	2 629 150	195 433	2 433 717	-
Zaire (zaïres)	-	926 313	768 840	883 724	1 810 037	926 313	883 724	-	883 724	-
Zambie	137 832	(3 394)	-	-	134 438	2 080	132 358	132 358	-	-
Total	512 625 611	90 488 810	576 854 454	1 179 968 375	593 064 184	586 904 181	11 363 231	575 232 435	308 515	-

a/ La mention figurant entre parenthèses représente la monnaie dans laquelle les contributions de 1979 ont été annoncées.

(Etat I)

Tableau 1 (Deuxième partie)

Etat des contributions spéciales annoncées en faveur des pays les moins développés au 31 décembre 1978
(En dollars des Etats-Unis)

Gouvernement	Contributions annoncées pour 1979				Contributions annoncées pour des exercices futurs		Composition du solde à recevoir						
	Solde à recevoir au 31 décembre 1977	Contributions supplémentaires et ajustements	Equivalent en dollars des Etats-Unis		Monnaie locale	Equivalent en dollars des Etats-Unis	Total	Contributions reçues en 1978	Solde à recevoir au 31 décembre 1978	Pour 1978 et des exercices antérieurs		Pour 1979 et des exercices futurs	
			Monnaie locale	Etats-Unis						Dollars	Dollars	Dollars	Dollars
Burundi	-	5 584	-	-	-	5 584	-	-	-	-	-	-	-
Norvège	1 845 018	85 484	10 000 000	-	-	3 883 627	1 950 502	1 953 125	-	-	-	1 953 125	-
Philippines	500 000	(500 000)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Suède	-	4 366 812	30 000 000	-	-	11 154 142	4 366 812	6 787 330	6 787 330	-	-	6 787 330	-
Suisse	-	1 724 138	-	-	-	1 724 138	1 724 138	-	-	-	-	-	-
	2 345 018	5 682 018	-	-	-	16 767 491	8 027 036	8 740 455	8 740 455	-	-	8 740 455	-

(Etat I)

Tableau 2

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Obligations des gouvernements au titre des contributions statutaires aux dépenses
des programmes : situation au 31 décembre 1978

(En dollars des Etats-Unis)

Gouvernement ou organisation	Solde à recevoir au 31 décembre 1977	Annulations et ajustements	Total	Reçu en 1978	Solde à recevoir au 31 décembre 1978	Composition du solde à recevoir						
						1971 et exercices précédents	1972	1973	1974	1975	1976	
Albanie	78 435	-	78 435	3 415	75 020	-	11 020	16 000	16 000	16 000	16 000	16 000
Bahamas	447	-	447	447	-	-	-	-	-	-	-	-
Bolivie	240 000	-	240 000	240 000	-	-	-	-	-	-	-	-
Brazil	1 593 020	(1 595 928)	(2 908)	(2 908)	-	-	-	-	-	-	-	-
Colombie	802 716	-	802 716	802 716	-	-	-	-	-	-	-	-
Comores	32 181	-	32 181	-	32 181	12 112	2 506	542	3 026	13 995	-	-
Congo	316 619	-	316 619	-	316 619	-	-	76 619	-	120 000	120 000	-
Côte d'Ivoire	2 655	-	2 655	2 655	-	-	-	-	-	-	-	-
Empire centrafricain	21 865	-	21 865	2 655	21 865	21 865	-	-	-	-	-	-
Espagne	104 256	-	104 256	2 980	101 276	-	-	-	-	21 276	80 000	-
Grenade	37 280	-	37 280	-	37 280	-	-	-	-	-	37 280	-
Guatemala	41 900	-	41 900	-	41 900	41 900	-	-	-	-	-	-
(Institut centraméricain de recherche et de technologie industrielle)												
Guinée équatoriale	168 000	-	168 000	-	168 000	-	-	-	56 000	56 000	56 000	56 000
Guyane	80 000	-	80 000	-	80 000	-	-	-	-	-	80 000	-
Iles Cook	547	-	547	-	547	-	-	-	-	-	-	547
Iraq	1 835	-	1 835	-	1 835	-	1 835	-	-	-	-	-
Islande	31 699	-	31 699	31 699	-	-	-	-	-	-	-	-
Israël	1 340	-	1 340	1 340	-	-	-	-	-	-	-	-
Kampuchea démocratique	733 377	-	733 377	-	733 377	13 377	80 000	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000
Liban	718 164	-	718 164	-	718 164	-	78 164	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000
Libéria	62 656	-	62 656	62 656	-	-	-	-	-	-	-	-
Malaisie	246	-	246	-	246	-	-	-	246	-	-	-
Mauritanie	138 671	-	138 671	109 191	29 480	-	-	-	-	-	29 480	-
Mexique	19 880	-	19 880	-	19 880	-	19 880	-	-	-	-	-
Nicaragua	80 000	-	80 000	80 000	-	-	-	19 880	-	-	-	-
Nouvelle-Zélande												
Nioué	516	-	516	-	516	-	-	-	-	-	-	516
Oman	179 117	-	179 117	177 559	1 558	-	-	-	-	-	-	1 558
Panama	263 996	-	263 996	-	263 996	-	-	74 052	77 381	112 563	-	-
Paraguay	115 968	-	115 968	115 968	-	-	-	-	-	-	-	-
Pays-Bas												
Antilles néerlandaises	186 235	-	186 235	1 750	184 485	-	-	29 322	42 584	64 179	48 400	-
Pérou	55 838	-	55 838	-	55 838	-	-	-	3 090	52 748	-	-
Portugal	1 159	-	1 159	-	1 159	1 159	-	-	-	-	-	-
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord												
Antigua	74 914	-	74 914	-	74 914	-	-	8 952	22 841	29 281	13 840	-
Brunei	3 895	(851)	3 044	3 044	-	-	-	-	-	-	-	-
Dominique	45 024	-	45 024	-	45 024	-	-	11 655	14 590	12 379	6 400	-

Tableau 2 (suite)

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Obligations des gouvernements au titre des contributions statutaires aux dépenses des programmes : situation au 31 décembre 1978

(En dollars des Etats-Unis)

Gouvernement ou organisation	Solde à recevoir au 31 décembre 1977	Annulations et ajustements 1977	Total	Reçu en 1978	Solde à recevoir au 31 décembre 1978	Composition du solde à recevoir					
						1971 et exercices précédents	1972	1973	1974	1975	1976
Gouvernement ou organisation	3 970	-	3 970	-	3 970	-	-	-	1 529	1 241	1 200
	8 030	-	8 030	(1 250)	9 280	-	-	-	-	-	9 280
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (suite)	6 295	-	6 295	6 295	-	-	-	-	-	-	-
Iles Turques et Caïques	38 891	-	38 891	38 891	-	-	-	-	-	-	-
Montserrat	7 771	-	7 771	1 730	6 041	-	-	-	-	-	6 041
Saint-Christophe-et-Nièves et Anguilla	15 885	-	15 885	15 885	-	-	-	-	-	-	-
Sainte-Lucie	116 592	-	116 592	50 718	65 874	50 390	-	-	-	-	15 484
Saint-Vincent	403 903	-	403 903	148 269	255 634	-	-	47 873	101 650	-	106 111
Royaume-Uni et France	5 773	-	5 773	-	5 773	-	-	-	-	-	5 773
Nouvelles-Hébrides	91 200	-	91 200	-	91 200	-	-	-	-	-	91 200
Sénégal	261 582	-	261 582	133 000	128 582	-	-	-	-	-	128 582
Sicra Leone	903 576	-	903 576	-	903 576	-	-	43 175	149 001	231 400	240 000
Swaziland	342 639	-	342 639	-	342 639	-	-	22 639	-	160 000	160 000
Togo	72 059	-	72 059	72 059	-	-	-	-	-	-	-
Tunisie	8 512 617	(1 596 779)	6 915 838	2 098 109	4 817 729	140 803 259	219 686 143	836 560 132	312 1573 692	-	-
Viet Nam											
Yugoslavie											
Total											

Tableau 3

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Obligations des gouvernements au titre de leur participation aux frais (projets) :
situation au 31 décembre 1978
(En dollars des Etats-Unis)

Gouvernement ou organisation	Obligations des gouvernements			Reçu en 1978		Composition du solde à recevoir		
	Solde à recevoir au 31 décembre 1977	Obligations comptabilisées en 1977		Pour 1978 et des exercices antérieurs	Pour des exercices futurs	Solde à recevoir au 31 décembre 1978	Pour 1978 et des exercices antérieurs	Pour 1979 et des exercices futurs
		Pour 1978	Pour des exercices futurs					
Afghanistan	-	3 377 500	3 377 500	-	-	3 377 500	-	3 377 500
Algérie	4 087 400	2 736 805	1 710 489	1 909 236	-	6 625 458	2 617 569	4 007 889
Allemagne, République fédérale d'	-	66 080	66 080	62 050	-	4 030	4 030	-
Antilles néerlandaises	-	69 666	-	-	-	69 666	69 666	-
Arabie Saoudite	4 766 790	2 029 984	2 777 310	3 257 771	-	6 316 313	1 372 861	4 943 452
Argentine	-	18 000	18 000	-	-	-	-	-
Australie	-	281 749	54 000	281 749	54 000	335 749	335 749	-
Bahreïn	750 120	1 306 976	1 366 749	1 451 308	115 421	1 566 729	1 566 729	-
Bénin	-	82 096	38 295	15 496	-	104 895	66 600	38 295
BIIRD (Banque mondiale)	-	636 000	64 000	700 000	-	700 000	636 000	64 000
Bolivie	1 160 896	577 458	1 254 800	496 311	-	1 496 311	2 496 843	1 603 300
Botswana	15 619	-	15 619	15 619	-	15 619	-	-
Brazil	425 000	3 893 957	1 629 885	3 806 457	-	3 806 457	3 806 457	-
Brunéi	6 750	-	6 750	-	-	-	-	-
Burundi	300 000	1 026 805	1 077 634	322 334	-	2 082 105	1 004 471	1 077 634
Canada	-	211 075	211 075	211 075	-	211 075	-	-
Chili	-	27 037	68 400	27 037	28 468	55 505	-	39 932
Colombie	57 200	-	57 200	-	-	57 200	57 200	-
Costa Rica	40 000	-	40 000	29 895	-	10 105	10 105	-
Côte d'Ivoire	1 360 617	591 651	1 444 428	1 213 978	107 520	775 198	489 945	285 253
Egypte	850 000	(125 000)	125 000	850 000	-	850 000	300 000	550 000
El Salvador	-	37 207	37 207	37 207	-	37 207	-	-
Emirats arabes unis	1 525 427	1 166 256	4 272 205	1 367 452	4 425	2 900 328	1 171 719	1 728 609
Equateur	400 000	97 388	467 025	147 388	147 395	669 630	145 000	524 630
Ethiopie	-	20 000	20 000	20 000	-	20 000	-	-
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds spécial de l'OPEP	-	-	-	-	-	-	-	-
Gabon	-	1 915 878	584 122	1 915 878	-	584 122	-	584 122
Gambie	-	1 652 334	8 047 666	304 000	-	9 396 000	1 348 334	8 047 666
Ghana	-	319 215	319 215	319 215	-	319 215	-	-
Grèce	-	18 750	18 750	18 750	-	18 750	-	-
Guatemala	-	92 222	92 222	92 222	-	92 222	-	-
Haiti	239 162	59 000	298 162	239 162	-	59 000	59 000	-
Haute-Volta	-	190 000	190 000	190 000	-	190 000	500 000	-
Yendouras	-	500 000	500 000	500 000	-	500 000	500 000	-
Tendouras	219 196	36 473	900 000	36 473	-	1 119 196	129 358	989 238

Tableau 3 (suite)

Gouvernement ou organisation	Obligations des gouvernements				Reçu en 1978		Composition du solde à recevoir			
	Obligations comptabilisées en 1977				Pour 1978 et des exercices antérieurs	Pour des exercices futurs	Total	Solde à recevoir au 31 décembre 1978	Pour 1978 et des exercices antérieurs	Pour 1979 et des exercices futurs
	Solde à recevoir au 31 décembre 1977		Pour des exercices futurs							
	5 382 100	191 037	10 283 684	1 288 359	5 382 100	4 008 000	4 008 000	1 374 100	1 374 100	-
Inde	5 382 100	578 100	(578 100)	5 382 100	4 008 000	4 008 000	4 008 000	1 374 100	1 374 100	-
Indonésie	191 037	392 661	-	543 698	297 902	297 902	297 902	245 796	245 796	-
Iran	10 283 684	(2 258 168)	3 919 777	11 885 293	2 093 093	69 007	2 308 100	9 577 193	1 886 029	7 691 164
Iraq	1 288 359	151 535	281 212	1 761 106	1 033 910	-	1 033 910	667 196	385 984	281 212
Islande	128 844	(35 711)	-	93 133	93 133	-	93 133	-	-	-
Israël	100 000	100 000	-	100 000	20 000	-	20 000	80 000	80 000	-
Italie	230 000	125 129	-	355 029	236 686	-	236 686	118 343	118 343	-
Jamahiriya arabe libyenne	315 114	503 411	1 269 776	2 088 301	158 932	-	158 932	1 929 369	596 665	1 332 704
Jordanie	200 000	114 000	228 000	542 000	98 710	-	98 710	443 290	215 290	228 000
Kenya	-	149 760	-	149 760	149 760	-	149 760	-	-	-
Koweït	247 145	(141 374)	76 809	182 580	78 923	-	78 923	103 657	26 848	76 809
Liban	8 270	85 500	-	93 770	8 270	-	8 270	85 500	85 500	-
Libéria	-	37 800	-	37 800	37 800	-	37 800	43 413	17 202	26 211
Madagascar	-	78 018	26 211	104 229	60 816	-	60 816	-	-	-
Malaisie	-	20 864	-	20 864	20 864	-	20 864	-	-	-
Mali	-	559 728	-	559 728	27 470	-	27 470	532 258	532 258	-
Maroc	-	147 581	6 190	153 771	64 091	-	64 091	89 680	83 490	6 190
Mauritanie	-	22 870	-	22 870	22 870	-	22 870	-	-	-
Mexique	255 016	-	-	255 016	98 006	-	98 006	-	-	-
Népal	-	12 312	-	12 312	-	-	-	137 010	137 010	-
Nicaragua	-	(190)	-	(190)	-	(190)	-	12 312	12 312	-
Niger	-	80 714	135 162	215 876	80 714	-	80 714	129 430	-	129 430
Nigéria	-	6 495 297	135 162	6 630 459	6 444 396	5 732	6 444 396	186 063	50 901	135 162
Ouan	500 294	39 220	133 333	672 847	433 809	17 765	451 574	221 273	4 030	217 243
Ouganda	-	48 575	-	48 575	48 575	-	48 575	-	-	-
Panama	-	140 215	-	140 215	26 215	-	26 215	114 000	114 000	-
Paraguay	516 374	(447)	196 498	712 625	352 032	12 556	364 588	348 037	-	348 037
Pays-Bas	44 149	174 164	161 082	479 940	1 785 977	-	1 785 977	479 940	-	479 940
Pérou	-	47 901	98 050	145 951	3 397	-	3 397	88 653	71 553	17 100
Portugal	-	(135 654)	(97 514)	(25 839)	80 800	-	80 800	294 446	95 364	161 082
Qatar	207 329	14 000	-	14 000	7 000	-	7 000	4 161	-	4 161
République de Corée	14 000	763 135	2 414 412	3 768 044	88 930	-	88 930	7 000	-	7 000
République-Unie de Tanzanie	590 497	48 905	-	134 508	134 508	-	134 508	3 679 114	1 264 702	2 414 412
République-Unie du Cameroun	85 603	-	-	85 603	-	-	-	-	-	-
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	-	63 374	-	63 374	63 374	-	63 374	-	-	-
Rwanda	165 190	(73 911)	-	91 279	91 279	-	91 279	-	-	-
Sénégal	-	38 325	-	38 325	38 325	-	38 325	-	-	-
Singapour	1 861	4 500	-	6 361	4 500	-	4 500	1 861	1 861	-
Soudan	-	20 409	-	20 409	20 409	-	20 409	-	-	-
Soudan	623 441	484 624	419 540	1 527 605	201 207	-	201 207	1 326 398	906 858	419 540
Suisse	-	191 000	-	191 000	191 000	-	191 000	-	-	-
Swaziland	-	10 035	-	10 035	10 035	-	10 035	-	-	-
Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique	157 862	-	-	157 862	4 498	-	4 498	153 364	153 364	-

Tableau 3 (suite)

Gouvernement ou organisation	Obligations des gouvernements				Reçu en 1978			Composition du solde à recevoir		
	Solde à recevoir au 31 décembre 1977	Obligations comptabilisées en 1977		Total	Pour 1978 et des exercices antérieurs	Pour des exercices futurs	Total	Solde à recevoir au 31 décembre 1978	Pour 1978 et des exercices antérieurs	Pour 1979 et des exercices futurs
		Pour 1978	Pour des exercices futurs							
Togo	35 089	73 092	51 649	159 830	19 170	-	19 170	140 660	84 011	56 649
Trinité-et-Tobago	-	1 344 219	-	1 344 219	1 344 219	-	1 344 219	-	-	-
Tunisie	-	64 775	-	64 775	64 775	-	64 775	-	-	-
Turquie	3 861 921	97 995	5 018 329	8 978 245	2 295 661	194 713	2 490 374	6 487 871	305 453	6 182 418
Uruguay	-	6 949	-	6 949	-	-	-	6 949	6 949	-
Venezuela	4 086 680	2 140 604	(1 285 689)	4 943 595	3 038 409	107	3 038 516	1 905 079	381 485	1 523 596
West African Development Bank	136 630	193 434	(136 800)	193 434	-	-	-	193 434	193 434	-
Yémen	1 166 197	683 264	9 938 803	11 788 264	74 947	-	74 947	11 713 317	1 930 464	9 782 853
Zaire	-	104 200	-	104 200	104 200	-	104 200	-	-	-
Zambie	-	50 761	-	50 761	50 761	-	50 761	-	-	-
Total	46 847 233	35 104 439	48 063 607	130 015 279	43 634 231	757 109 44	391 340	85 623 939	22 992 796	62 671 143

(Etat I)

Pays ou région	Obligations émises et comptabilisées en 1978				Reçu en 1978		Solde à recevoir	
	Solde à recevoir au 31 décembre 1977	Pour 1978 et des exercices antérieurs	Pour des services futurs	Total	Pour 1978 et des exercices antérieurs	Pour des services futurs	Pour 1978 et des exercices antérieurs	Pour des services futurs
4 690	4 690	266 107	825 308	4 690	56 098	3 690	1 000	1 690
214 934	314 567	266 107	825 308	56 098	412 148	374 158	412 148	769 310
49 096	145 418	5 242 384	6 293 342	1 293 263	5 242 384	4 950	5 242 384	5 293 274
184 040	210 118	361 796	1 600 249	681 710	2 140	15 784	361 796	5 298 064
187 731	30 684	-	24 262	(2 140)	-	35 232	2 000	24 132
45 006	4 993	-	134 250	2 133	-	134 250	-	136 383
4 482	(3 113)	-	25 000	-	-	25 000	-	21 887
188 618	(13 148)	-	78 301	(21 076)	-	92 467	-	90 300
3 118	(6 620)	-	235 300	82 700	-	92 467	-	82 700
27 800	1 180 736	677 192	2 063 098	26 578	-	26 578	1 171 019	1 233 600
245 820	1 098	-	177 353	1 098	-	1 098	-	2 038 457
202 107	274 274	-	274 274	253 236	-	253 236	-	177 353
177 353	4 695	-	4 695	21 038	-	21 038	-	41 896
4 695	81 487	-	546 075	38 389	-	38 389	-	507 686
498 739	620 137	16 206	1 636 333	385 058	-	385 058	16 206	507 686
196 887	73 000	569 509	1 330 364	130 364	3 000	130 364	734 196	1 298 475
57 364	6 949	-	12 241	7 096	-	7 096	-	104 935
27 986	(108)	-	6 465	-	-	6 465	-	5 114
12 139	1 500	-	4 500	3 500	-	3 500	-	6 465
6 465	27 857	-	624 180	22 669	23	22 669	977	27 857
3 000	58 230	-	85 660	52 974	-	52 974	-	101 511
27 857	(3 118)	-	17 976	17 976	-	17 976	-	63 086
295 723	3 323	-	56 610	56 610	-	56 610	-	56 610
27 350	(45 418)	-	170 178	170 178	-	170 178	-	170 178
21 094	(126 818)	-	291 317	83 255	-	83 255	31 686	329 762
53 215	81 675	53 421	125 862	125 862	15 735	125 862	4 000	125 862
215 296	1 003	-	8 000	4 000	-	4 000	-	4 000
444 135	69 342	2 053	274 158	1 003	-	1 003	-	98 650
1 860	(533 503)	(45 000)	199 395	175 416	92	175 416	68 080	79 748
125 862	1 249 717	2 357 474	4 359 955	103 637	20 000	123 637	2 566 764	329 762
8 000	-	-	60 000	1 137 617	1 193	1 138 810	-	3 221 145
33 296	44 133	-	33 296	83 133	1 000	84 133	-	64 704
79 000	13 722	-	13 722	13 722	-	13 722	-	64 704
30 000	-	-	30 000	83 133	-	83 133	39 000	33 296
23 250	-	-	23 250	13 722	-	13 722	-	33 296
136 961	(87 667)	(45 000)	2 569	663 090	-	663 090	-	30 000
313 783	20 253	-	4 294	17 391	-	17 391	-	23 250
421 315	(338 888)	1 000	85 427	16 351	-	16 351	10 000	41 961
8 441	1 418	-	8 441	1 417	-	1 417	-	334 036
4 000	(3 000)	(1 000)	177 512	-	-	-	-	83 427
182 008	(24 496)	-	663 090	663 090	-	663 090	-	8 441
22 074	37 440	21 000	22 074	663 090	-	663 090	-	157 512
5 908	16 122	-	58 440	7 891	-	7 891	8 000	14 183
51 609	(90 000)	-	22 030	17 391	-	17 391	21 000	41 049
35 011	818 877	17 596	1 609	16 351	-	16 351	3 000	5 679
35 510	13 028	2 267	35 510	48 279	-	48 279	26 600	823 305
49 326	23 081	-	72 407	16 949	-	16 949	2 266	18 261
8 847	15 761	13 497	29 348	7 692	-	7 692	9 000	10 634
3 367	3 367	132 767	197 778	53 029	-	53 029	5 308	19 378
35 498	48 422	400	45 500	3 367	-	3 367	13 587	5 308
45 900	268 336	541 704	931 963	48 422	-	48 422	147 767	29 348
21 918	268 336	541 704	931 963	51 290	-	51 290	147 767	119 356

Tableau 4 (suite)

Pays ou région	Obligations des gouvernements				Pagu en 1978				Solde à recouvrer			
	Obligations émises et comptabilisées en 1978				Pour 1978 et des exercices antérieurs				Pour 1978 et des exercices antérieurs			
	Solde à recouvrer au 31 décembre 1977	Pour 1978 et des exercices antérieurs	Pour des exercices futurs	Total	Pour 1978 et des exercices antérieurs	Pour des exercices futurs	Total	Pour 1978 et des exercices antérieurs	Pour des exercices futurs	Total		
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1 355	-	-	1 355	-	-	-	1 355	-	1 355		
Antigua	21 427	(3 117)	-	18 310	-	-	-	18 310	-	18 310		
Dominique	23 462	-	-	23 462	-	-	-	23 462	-	23 462		
Iles Caïmanes	9 879	(891)	-	8 988	-	-	-	8 988	-	8 988		
Iles Turques et Caïques	6 979	(3 489)	-	3 500	3 500	-	3 500	3 398	-	3 398		
Iles Vierges britanniques	5 365	(747)	-	4 638	1 250	-	1 250	34 539	-	34 539		
Montserrat	37 696	(3 117)	-	34 589	383	-	383	34 539	-	34 539		
Saint-Christophe-et-Nihaus et Anguilla	3 501	(3 118)	-	393	5 170	-	5 170	34 013	-	34 013		
Saint-Jacques	21 094	(1 911)	-	19 183	-	-	-	39 000	-	39 000		
Saint-Vincent	39 000	-	-	39 000	-	-	-	-	-	-		
Trinité-et-Tobago	1 218	-	-	1 218	188	-	188	-	212	212		
Barbade	181 599	418 364	-	600 277	216 250	-	216 250	343 973	120 094	464 067		
Bahama	4 000	74 933	-	78 933	74 933	-	74 933	-	2 000	2 000		
Belize	97 841	427 561	-	525 402	232 392	-	232 392	179 162	-	179 162		
Bermudes	3 405	(3 479)	-	-	2 000	-	2 000	9 688	-	9 688		
Bonine	6 204	(5 118)	-	1 086	9 313	-	9 313	3 405	-	3 405		
Brésil	118 001	(86 398)	-	31 603	(27 397)	-	(27 397)	15 906	8 940	24 846		
Canada	21 970	(99 746)	-	(77 776)	350	-	350	-	-	-		
Chili	98	3	-	103	-	-	-	111 833	-	111 833		
Colombie	90 114	19 262	-	109 376	24 093	-	24 093	92 421	666 280	758 701		
Costa Rica	1 526	19 233	-	20 759	13 297	-	13 297	7 463	14 826	22 289		
Cuba	123 364	-	-	123 364	-	-	-	38 241	41 123	79 364		
Émirats Arabes Unis	21 568	(22 639)	-	(1 071)	(221)	-	(221)	-	-	-		
Total	8 848 972	7 033 283	10 913 256	8 848 972	6 313 258	46 1491	6 560 049	7 903 324	12 386 633	20 290 462		

(Etat 1)

Tableau 5

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Recettes accessoires et dépenses diverses de l'exercice terminé
le 31 décembre 1978

(En dollars des Etats-Unis)

12 107 896	Revenu des placements	27 369 005
104 077	Intérêts des prêts au logement	93 113
4 909 758	Recettes accessoires inscrites aux comptes des organisations participantes et chargées de l'exécution	2 656 301
	Recettes diverses (montant net)	
	Ajustements de recettes d'exercices antérieurs	6 826
	Intérêts divers	976 495
	Remboursement de dépenses de l'exercice antérieur	91 145
	Recettes et économies accessoires réalisées lors du règlement d'engagements d'exercices antérieurs	1 226 982
	Autres recettes	146 925
	Frais de banque	(32 157)
<u>1 612 484</u>		<u>2 416 216</u>
18 734 215		32 534 635
<u>7 050 372</u>	Gains au change et réévaluation de devises (montant net)	<u>17 021 264</u>
<u>25 784 587</u>	Total	<u>49 555 899</u>

(Etat I)

Tableau 6

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Dépenses de 1978 par organisation

(En dollars des Etats-Unis)

Chiffre indicatif de planification (CIP)

Organi- sation	Projets de pays		Projets régionaux		Projets inter-régionaux		Projets mondiaux		CIP Total		Réserves du programme		Services industriels des pays en développement		Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins développés		Participation en espèces des gouvernements		Contributions de contre-partie		Dépenses d'appui aux programmes		Total général
	Projets régionaux	Projets régionaux	Projets régionaux	Projets mondiaux	Projets régionaux	Projets mondiaux	CIP Total	Réserves du programme	Services industriels des pays en développement	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins développés	Participation en espèces des gouvernements	Contributions de contre-partie	Dépenses d'appui aux programmes	Total aux programmes	Total aux programmes	Contributions de contre-partie	Dépenses d'appui aux programmes	Total aux programmes	Total général				
ONU	53 989 002	2 070 852	224 501	-	56 284 355	1 025 304	-	368 354	5 834 796	1 144 615	64 657 424	8 810 073	73 467 497										
CEA	-	2 364 811	-	-	2 364 811	-	-	8 965	-	-	2 373 776	324 027	2 697 803										
CEE	-	18 753	-	-	18 753	-	-	-	-	-	18 753	-	18 753										
CEAO	-	1 100 079	-	-	1 100 079	-	-	-	-	-	1 100 079	154 011	1 254 090										
CEPAL	-	342 410	-	-	342 410	-	-	-	-	-	342 410	47 937	390 347										
CESAP	-	1 900 202	-	-	1 900 202	-	-	-	-	-	303 963	968 659	3 172 824										
ONUDI	34 381 556	370 021	17 570 44	346	34 813 493	62 561	3 618 724	337 352	3 514 523	119 886	42 466 539	5 917 499	48 384 038										
CNUCED	3 620 888	3 546 413	2 132 825	-	9 300 126	-	-	8 788	138 190	11 365	9 458 469	1 510 000	10 968 469										
OIT	30 919 722	2 304 226	91 811	-	33 315 759	246 669	-	1 527 527	2 822 057	303 258	38 215 270	5 295 584	43 510 854										
FAO	90 918 404	7 882 154	2 597 331	19 597 101	417 486	423 553	-	1 250 146	8 068 834	2 264 340	113 424 359	15 408 668	128 833 027										
UNESCO	26 994 954	3 541 696	-	-	30 536 650	234 709	-	204 911	2 256 687	192 628	33 425 585	4 653 779	38 079 364										
OACI	19 458 533	4 019 524	33 328	-	23 511 385	(2 003)	-	22 764	2 737 419	99 610	26 369 175	3 683 474	30 052 649										
OMS	10 353 343	2 475 647	341 229	(15 005)	13 155 214	47 675	-	-	1 085 562	109 292	14 397 743	2 000 593	16 398 336										
BANQUE MONDIALE	12 744 092	1 052 292	73 320 873	684	14 743 388	(14 989)	-	191 267	1 179 392	294 581	16 393 639	1 543 538	17 937 177										
UPU	959 306	563 441	-	-	1 422 747	-	-	-	80 900	-	1 503 647	410 000	1 913 647										
UIT	12 387 683	2 609 467	375 987	-	15 373 137	-	-	96 163	710 429	-	16 179 729	2 260 129	18 439 858										
OMM	5 740 902	1 007 842	144 336	-	6 933 080	-	-	-	823 887	1 854	7 758 821	1 631 615	9 390 436										
OMCI	985 189	737 144	108 026	-	1 830 359	-	-	-	157 714	-	1 988 073	434 030	2 422 103										
OMPI	-	46 342	-	-	46 342	-	-	-	-	-	46 342	10 659	57 001										
ATIA	2 826 542	29 211	-	-	2 855 753	(6)	-	-	348 867	-	3 204 624	867 371	4 071 985										
OMT	64 588	-	-	-	64 588	-	-	-	-	-	64 588	9 042	73 630										
FADES	-	607 545	-	-	607 545	-	-	-	-	-	607 545	85 056	692 601										
BASD	850 952	-	-	-	850 952	-	-	-	-	-	850 952	119 133	970 085										

Tableau 6 (suite)

Chiffre indicatif de planification (CIP)		Projets inter-régionaux		Projets régionaux		Projets de pays		Projets régionaux		Projets mondiaux		CIP Total		Réserve du programme		Services industriels		Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins développés		Participation aux frais		Contributions contre-partie en espèces des gouvernements		Dépenses d'appui aux programmes		Total		
Organi- sation	Projets de pays	Projets régionaux	Projets régionaux	Projets inter-régionaux	Projets régionaux	Projets régionaux	Projets régionaux	Projets régionaux	Projets régionaux	Projets régionaux	Projets régionaux	Projets régionaux	Projets régionaux	Projets régionaux	Projets régionaux	Projets régionaux	Projets régionaux	Projets régionaux	Projets régionaux	Projets régionaux	Projets régionaux	Projets régionaux	Projets régionaux	Projets régionaux	Projets régionaux	Projets régionaux	Projets régionaux	Projets régionaux
BID	1 395	506 018	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20 000	-	-	-	527 411	75 898	601 249		
GOUVERNEMENTS	24 298	394 880	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	172 099	-	-	-	591 277	-	591 277		
PNUD	21 515 487	4 702 736	474 582	7 084 013	33 776 818	859 574	1 342 482	5 358 719	3 618 724	2 283 047	30 492 124	236 805	844 305	36 459 984	2 434 739	38 894 723	6 354 395	435 599 028	58 027 281	495 626 309	58 027 281	495 626 309	58 027 281	495 626 309	58 027 281	495 626 309	58 027 281	495 626 309
Total	328 676 834	4 193 706	6 614 846	8 006 635	387 492 021	2 283 047	5 358 719	3 618 724	30 492 124	236 805	844 305	36 459 984	2 434 739	38 894 723	6 354 395	435 599 028	58 027 281	495 626 309	58 027 281	495 626 309	58 027 281	495 626 309	58 027 281	495 626 309	58 027 281	495 626 309	58 027 281	495 626 309

a/ Se décomposant comme suit :

Dollars

3 941 656 - financés au moyen des contributions au titre de la participation aux frais.
 71 735 - financés au moyen des contributions de contrepartie en espèces des gouvernements.
 54 013 892 - imputés sur la masse commune des ressources du PNUD.

58 027 281

b/ Comme l'indique l'état I.

Tableau 7

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Budget des services administratifs et des services d'appui aux programmes : Crédits ouverts et dépenses engagées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1978

(En dollars des Etats-Unis)

Chapitre du budget	Engagements		Total	Solde inutilisé
	Réglés par décaissement	Non réglé au 31 décembre 1978		
Organes directeurs	1 203 900	17 049	923 624	280 276
Direction exécutive et administration	1 219 700	28 126	1 196 169	23 531
Gestion des programmes et services d'appui aux programmes	39 677 500	1 511 041	39 664 034	13 466
Services d'appui par secteur	5 177 800	220 191	5 158 071	19 729
Services administratifs et services communs	37 163 200	2 366 091	37 143 827	19 373
Volontaires des Nations Unies	1 318 000	2 592	1 314 849	3 151
Fonds d'équipement des Nations Unies	546 300	58 763	496 487	49 813
<u>Montant brut des crédits ouverts et des dépenses engagées</u>	<u>86 306 400</u>	<u>4 203 853</u>	<u>85 897 061</u>	<u>409 339</u>
A déduire :				
<u>Recettes</u>				
Contributions en espèces du pays hôte	9 812 900	-	11 282 101	(1 469 201)
Contributions du personnel	9 910 200	-	9 754 605	155 595
Remboursement effectué par la FAO	558 600	-	789 567	(230 967)
Remboursement effectué par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	200 000	-	187 655	12 345
Vente de matériel	200 000	-	311 197	(111 197)
Autres recettes	-	-	15 116	(15 116)
<u>Montant total des recettes</u>	<u>20 681 700</u>	<u>-</u>	<u>22 340 241</u>	<u>(1 658 541)</u>
<u>Montants nets des crédits ouverts et des dépenses</u>	<u>65 624 700</u>	<u>4 203 853</u>	<u>63 556 820</u>	<u>2 067 880</u>

(ETAT I)

Tableau 8

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Budget des services administratifs du Bureau de l'exécution des projets
pour l'exercice terminé le 31 décembre 1978

(En dollars des Etats-Unis)

Première partie : Opérations financées au moyen des CIP

<u>Chapitre du budget</u>	<u>Crédits ouverts</u>	<u>Engagements</u>		<u>Total</u>	<u>Solde inutilisé</u>
		<u>Réglés par décaissement</u>	<u>Non réglés au 31 décembre 1978</u>		
<u>Montant brut des crédits ouverts et des dépenses engagées</u>	<u>1 918 200</u>	<u>1 986 726</u>	<u>92 322</u>	<u>2 079 048</u>	<u>(160 848)</u>
A déduire :					
<u>Recettes</u>					
Contributions du personnel	283 800	256 506	-	256 506	27 294
Crédits provenant des opérations financées conjointement par le Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne et le Fonds d'équipement des Nations Unies (Deuxième partie)	194 200	(32 238)	-	(32 238)	226 438
Crédits fournis par d'autres fonds d'affec- tation spéciale aux fins de l'exécution de projets	-	49 800	-	49 800	(49 800)
<u>Montant total des recettes</u>	<u>478 000</u>	<u>274 068</u>	<u>-</u>	<u>274 068</u>	<u>203 932</u>
	<u>1 440 200</u>	<u>1 712 658</u>	<u>92 322</u>	<u>1 804 980</u>	<u>(364 780)</u>
A déduire :					
Ajustement de recettes de l'exercice antérieur au titre de crédits provenant du Fonds des Nations Unies pour le développement de l'Irian occidental	-	67 912	-	67 912	(67 912)
<u>Montants nets des crédits ouverts et des dépenses</u>	<u>1 440 200</u>	<u>1 644 746</u>	<u>92 322</u>	<u>1 737 068</u>	<u>(296 868)</u>

Deuxième partie : Opérations financées conjointement par le Bureau des
Nations Unies pour la région soudano-sahélienne et
le Fonds d'équipement des Nations Unies

Dépenses de secrétariat	905 300	775 564	53 989	829 553	75 747
Virement aux opérations financées au moyen des CIP (Première partie)	194 200	(32 238)	-	(32 238)	226 438
<u>Montant brut des crédits ouverts et des dépenses</u>	<u>1 099 500</u>	<u>743 326</u>	<u>53 989</u>	<u>797 315</u>	<u>302 185</u>
A déduire :					
<u>Recettes</u>					
Contributions du personnel	99 500	105 954	-	105 954	(6 454)
Crédits fournis par le Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne et le Fonds d'équipement des Nations Unies	1 000 000	637 372	53 989	691 361 a/	308 639
<u>Montant total des recettes</u>	<u>1 099 500</u>	<u>743 326</u>	<u>53 989</u>	<u>797 315</u>	<u>30 485</u>
<u>Montant net des crédits ouverts et des dépenses</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

a/ Des crédits d'un montant total de 691 361 dollars ont été reçus du Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne (646 954 dollars) et du Fonds d'équipement des Nations Unies (44 407 dollars).

Tableau 9

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Budgets des services d'appui aux projets exécutés par le PNUD et du groupe de coordination pour les achats interorganisations au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1978

(en dollars des Etats-Unis)

	<u>Crédits ouverts</u>	<u>Engagements</u>		<u>Solde inutilisé</u>
		<u>Réglés par décaissement</u>	<u>Non réglés au 31 décembre 1978</u>	
Services d'appui aux projets exécutés par le PNUD	594 800	546 836	43 881	590 717
Groupe de coordination pour les achats inter-organisations	95 000	116 095	2 743	118 838
<u>Montant brut des crédits ouverts et des dépenses</u>	<u>689 800</u>	<u>662 931</u>	<u>46 624</u>	<u>709 555</u>
A déduire :				
Contributions du personnel	106 700	127 096	-	127 096
<u>Montant net des crédits ouverts et des dépenses</u>	<u>583 100</u>	<u>535 835</u>	<u>46 624</u>	<u>582 459</u>
				<u>641</u>

(Etat VI)

Tableau 10

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Placements au 31 décembre 1978

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1977</u>	<u>Type de placement</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Taux d'intérêt</u>	<u>1978</u>
Comptes courants porteurs d'intérêt				
670 410		Dollar canadien	- <u>a/</u>	102 019
1 394 438		Couronne danoise	8,0	3 569 032
1 552 925		Markka finlandais	5,0	2 189 911
2 122 623		Florin hollandais	1,25	750 542
213 520		Livre sterling	- <u>a/</u>	1 546 699
96 248		Couronne suédoise	6,5	188 452
-		Franc français	- <u>a/</u>	138 353
-		Franc suisse	0,5	11 421 068
<u>6 050 164</u>				<u>19 906 076</u>
Comptes à vue				
1 000 000		Dollar des Etats-Unis	9,75	3 000 000
6 000 000		Dollar des Etats-Unis	9,875	350 000
841 429		Franc belge	5,0	983 333
1 843 144		Franc belge	4,0	115 000
-		Dollar canadien	8,0	2 777 778
185 567		Franc français	6,875	5 000 000
1 956 077		Deutsche mark	3,0	3 125 000
1 481 695		Couronne suédoise	7,50	1 602 376
3 727 273		Livre sterling	11,25	21 624 266
<u>17 035 185</u>				<u>38 577 753</u>
Comptes de dépôts à court terme				
1 444 188		Yen japonais	1,0	752 792
-		Yen japonais	1,25	583 756
<u>1 444 188</u>				<u>1 336 548</u>
Comptes d'épargne				
4 096 318		Dollar des Etats-Unis	5,0	1 434 014
-		Dollar des Etats-Unis	5,0	109 466
-		Dollar des Etats-Unis	5,0	88 668
-		Couronne islandaise	16,0	135 154
<u>4 096 318</u>				<u>1 767 302</u>
Comptes de dépôts à terme				
5 476 951		Dollar des Etats-Unis	9,6875	9 000 000
21 000 000		Dollar des Etats-Unis	11,75	10 000 000
14 000 000		Dollar des Etats-Unis	10,35	5 000 000
10 000 000		Dollar des Etats-Unis	8,9375	10 000 000
11 500 000		Dollar des Etats-Unis	9,5625	7 000 000
22 000 000		Dollar des Etats-Unis	9,6875	21 000 000
10 000 000		Dollar des Etats-Unis	8,9375	20 000 000
-		Dollar des Etats-Unis	9,875	5 000 000
-		Dollar des Etats-Unis	8,9375	8 000 000
-		Dollar des Etats-Unis	11,6875	342 500
-		Dollar des Etats-Unis	11,8125	2 000 000
-		Dollar des Etats-Unis	9,5625	10 000 000
-		Dollar des Etats-Unis	9,6875	4 500 000
-		Dollar des Etats-Unis	11,75	10 000 000
-		Dollar des Etats-Unis	9,50	10 000 000
-		Dollar des Etats-Unis	9,6875	8 000 000
-		Dollar des Etats-Unis	11,50	8 700 000
-		Dollar des Etats-Unis	11,9375	7 000 000
-		Dollar des Etats-Unis	8,9375	7 000 000
-		Dollar des Etats-Unis	12,625	5 000 000
-		Dollar des Etats-Unis	8,50	5 400 000
-		Dollar des Etats-Unis	9,875	3 000 000
-		Dollar des Etats-Unis	8,625	7 400 000
-		Dollar des Etats-Unis	8,9375	10 000 000
-		Dollar des Etats-Unis	11,825	8 000 000
674 157		Dollar australien	8,65	397 727
-		Dollar australien	8,60	397 727
-		Dollar australien	8,50	738 637

Tableau 10 (suite)

<u>1977</u>	<u>de placement</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Taux d'intérêt</u>	<u>1978</u>
-		Schilling autrichien	6,50	1 071 429
4 285 714		Franc belge	10,0	133 333
-		Franc belge	10,1875	15 900 000
13 636 364		Dollar canadien	10,0	1 709 401
-		Dollar canadien	10,20	1 709 402
-		Dollar canadien	10,40	1 709 402
-		Dollar canadien	10,45	1 709 402
4 948 454		Franc français	9,4375	2 272 727
3 108 108		Deutsche mark	3,9375	10 416 667
-		Deutsche mark	3,5	5 208 333
24 270 573		Yen japonais	2,5	3 807 107
-		Yen japonais	3,75	5 062 280
300 000		Dollar néo-zélandais	9,25	1 178 010
1 650 000		Dollar néo-zélandais	10,0	209 424
300 000		Dollar néo-zélandais	9,50	523 560
100 000		Dollar néo-zélandais	10,75	104 712
200 000		Dollar néo-zélandais	11,125	418 848
-		Reupie pakistanaise	6,50	404 040
523 013		Couronne suédoise	8,0	3 393 665
2 615 062		Couronne suédoise	7,50	2 262 444
25 636 364		Livre sterling	9,875	14 677 104
-		Livre sterling	12,125	16 634 051
4 090 910		Lire italienne	-	-
19 583 333		Florin hollandais	-	-
406 977		Zaïre	-	-
22 396 313		Franc suisse	-	-
<u>222 702 293</u>				<u>293 391 932</u>
<u>251 328 148</u>	Montant total des placements		(Etat II)	<u>354 979 611</u>

a/ Taux d'intérêt variable.

Tableau 11

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Placements de la réserve opérationnelle au 31 décembre 1978

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1977</u>	<u>Type de placement</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Taux d'intérêt</u>	<u>1978</u>
-	Comptes à vue	Florin hollandais	9,0	6 490 385
-		Franc suisse	0,5	5 000 000
5 000 000	Comptes de dépôt	Dollar des Etats-Unis	11,75	9 000 000
-	à terme	Dollar des Etats-Unis	11,9375	3 000 000
-		Dollar des Etats-Unis	12,625	7 000 000
-		Dollar des Etats-Unis	11,6875	2 500 000
-		Dollar des Etats-Unis	12,625	7 000 000
-		Dollar des Etats-Unis	12,25	13 700 000
5 000 000		Yen japonais	2,50	10 152 284
-		Yen japonais	3,75	521 476
-		Florin hollandais	4,875	5 769 231
5 000 000		Deutsche mark	4,0	15 625 000
-	Participation à des	Dollar des Etats-Unis	7,75	3 500 000
	prêts de la Banque	Dollar des Etats-Unis	8,35	4 300 000
	mondiale	Yen japonais	6,00	6 441 624
<u>15 000 000</u>			(Etat III)	<u>100 000 000</u>

Tableau 12

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Prêts au logement au 31 décembre 1978

(En dollars des Etats-Unis)

<u>Emprunteur</u>	<u>Période de remboursement du prêt a/</u>	<u>Solde au 31/12/77</u>	<u>Montant dû en 1978</u>	<u>Montant reçu en 1978</u>	<u>Solde au 31/12/78</u>
Banque de développement du Tchad	1969-78	23 264	23 264	23 264	-
Gouvernement de la République-Unie de Tanzanie	1975-84	183 879	23 615	23 615	160 264
Gouvernement du Botswana	1975-89	537 374	36 738	55 590 b/	481 784
Gouvernement malawien					
- Phase I	1975-90	216 821	14 098	14 098	202 723
- Phase II	1976-91	165 911	9 805	9 805	156 106
Communauté de l'Afrique de l'Est	1976-90	402 641	24 940 c/	12 362	390 279
Gouvernement du Lesotho	1976-90	538 880	33 380	33 380	505 500
Gouvernement rwandais	1976-90	152 109	9 422	9 422	142 687
Gouvernement souazi	1976-90	406 668	25 190	25 190	381 478
Gouvernement burundais	1976-91	287 059	16 964	16 964	270 095
Gouvernement béninois	1978-93	<u>437 557</u>	<u>11 198 d/</u>	<u>611 e/</u>	<u>436 946</u>
Total		<u><u>3 352 163</u></u>	<u><u>228 614</u></u>	<u><u>224 302</u></u>	<u><u>3 127 862</u></u>

(Etat II)

a/ L'intérêt est de 3,5 p. 100 par an sur le solde non remboursé.

b/ Le premier virement, de 18 852 dollars, pour 1979, payable au 1er janvier 1979 a été effectué le 28 décembre 1978.

(Suite des notes page suivante)

(Suite des notes du tableau 12)

c/ Le second versement de 12 578 dollars, payable au 1er juillet 1978, n'a pas été effectué : la Communauté de l'Afrique de l'Est a été dissoute en 1978 et l'on attend la décision d'un arbitre au sujet du solde dû.

d/ Le premier versement, payable au 1er septembre 1978, a été effectué en janvier 1979.

e/ Montant ajusté pour arriver au solde exact.

Tableau 13

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Programme de formation d'administrateurs adjoints

Etat des fonds au 31 décembre 1978

(En dollars des Etats-Unis)

<u>Sources de financement</u>	<u>Solde au 31/12/77</u>	<u>Recettes</u>	<u>Total</u>	<u>Décaissements</u>	<u>Solde au 31/12/78</u>
1. <u>Gouvernements</u>					
Allemagne, République fédérale d'	416 975	635 230	1 052 205	80 393	571 812
Autriche	(139 902)	139 902	-	55 879	(55 879)
Belgique	377 501	609 081	986 582	678 192	308 390
Canada	(43 575)	132 704	89 129	58 335	30 794
Danemark	43 981	362 124	406 105	87 930	318 175
Finlande	17 610	-101 899	119 509	77 490	42 019
France	-	67 871	67 871	33 062	34 809
Iran	58 687	-	58 687	-	58 687
Italie	18 529	271 599	290 128	73 643	216 485
Japon	62 934	228 716	291 650	163 892	127 758
Norvège	66 429	145 874	212 303	99 747	112 556
Pays-Bas	682 108	759 247	1 441 355	974 354	467 001
Suède	(11 914)	479 284	467 370	292 880	174 490
Suisse	82 604	163 357	245 961	186 899	59 062
2. <u>Divers</u>					
Association de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour les Nations Unies	(1 526)	-	(1 526)	-	(1 526)
Total	<u>1 630 441</u>	<u>4 096 888</u>	<u>5 727 329</u>	<u>3 262 696</u>	<u>2 464 633</u>

(Etat II)

Tableau 14

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins développés

Etat des fonds au 31 décembre 1978

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1977</u>		<u>1978</u>
<u>19 872 969</u>	Solde au 1er janvier	<u>17 320 570</u>
	Recettes et dépenses pour l'exercice	
	Contributions spéciales versées par les gouvernements	(tableau 1) 8 027 036
4 065 705	Dépenses relatives aux programmes	(tableau 6) <u>5 358 719</u>
(9 481 605)		2 668 317
(5 415 900)		
3 000 000	Sommes virées de la réserve du Programme	-
(136 499)	Ajustement des dépenses relatives aux programmes pour 1972-1976	-
(2 552 399)		<u>2 668 317</u>
<u>17 320 570</u>	Solde au 31 décembre	(Etat II) <u>19 988 887</u>

Tableau 15

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Etat du compte des contributions des gouvernements au titre de
la participation aux frais au 31 décembre 1978

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1977</u>		<u>1978</u>
<u>16 983 988</u>	Solde au 1er janvier	<u>32 817 236</u>
	Recettes et dépenses pour l'exercice	
47 438 204	Contributions reçues au titre de la participation aux frais (tableau 3)	44 391 340
<u>(3 333)</u>	<u>A déduire</u> : Ajustements de change sur les contributions reçues	<u>(201)</u>
<u>47 434 871</u>		<u>44 391 139</u>
(28 165 512)	Dépenses relatives aux programmes d'appui (tableau 6)	(30 492 124)
<u>(3 436 111)</u>	Remboursement des dépenses de soutien aux programmes aux organisations participantes et chargées de l'exécution (tableau 6)	<u>(3 941 656)</u>
<u>(31 601 623)</u>		<u>(34 433 780)</u>
<u>15 833 248</u>	Excédent des recettes sur les dépenses	<u>9 957 359</u>
<u>32 817 236</u>	Solde au 31 décembre (état II)	<u>42 774 595</u>

Tableau 16

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Etat du compte des contributions de contrepartie en espèces versées,
par les gouvernements au 31 décembre 1978

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1977</u>		<u>1978</u>
<u>2 425 074</u>	Solde au 1er janvier	<u>4 679 563</u>
	Recettes et dépenses pour l'exercice	
8 183 079	Contributions de contrepartie reçues en espèces (tableau 4)	6 560 049
<u>2 417</u>	<u>A ajouter</u> : Ajustements de change sur les contributions reçues	<u>-</u>
<u>8 185 496</u>		<u>6 560 049</u>
(5 865 779)	Dépenses relatives aux programmes (tableau 6) Remboursement des dépenses d'appui aux programmes aux organisations participantes et chargées de l'exécution (tableau 6)	(6 354 393)
<u>(65 228)</u>		<u>(71 733)</u>
<u>(5 931 007)</u>		<u>(6 426 126)</u>
<u>2 254 489</u>	Excédent des recettes sur les dépenses	<u>133 923</u>
<u>4 679 563</u>	Solde au 31 décembre (Etat II)	<u>4 813 486</u>

Tableau 17

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD

Etat des contributions annoncées au 31 décembre 1978

(En dollars des Etats-Unis)

Pays/Fonds d'affectation spéciale	Solde à recevoir au 31 décem- bre 1977	Contri- butions supplé- mentaires et ajus- tements	Contri- butions annoncées pour 1979	Total	Contri- butions reçues en 1978	Solde à recevoir au 31 décem- bre 1978	Composition du solde à recevoir	
							Pour 1978 et des exercices antérieurs	Pour 1979
Fonds d'équipement des Nations Unies								
Algérie	24 200	-	26 620	50 820	24 200	26 620	-	26 620
Argentine	20 700	24 000	-	44 700	44 000	700	700	-
Bangladesh	2 300	157	2 622	5 079	2 457	2 622	-	2 622
Birmanie	5 000	-	-	5 000	-	5 000	5 000	-
Botswana	2 778	2 415	3 575	8 768	5 193	3 575	-	3 575
Chili	10 000	-	-	10 000	10 000	-	-	-
Chine	108 108	9 539	121 212	238 859	117 647	121 212	-	121 212
Chypre	300	-	-	300	300	-	-	-
Colombie	143	-	-	143	143	-	-	-
Côte d'Ivoire	15 496	1 550	-	17 046	-	17 046	17 046	-
Costa Rica	8 497	-	-	8 497	8 497	-	-	-
Cuba	24 242	2 712	26 954	53 908	26 954	26 954	-	26 954
Danemark	819 672	132 709	2 819 549	3 771 930	952 381	2 819 549	-	2 819 549
Egypte	49 692	294	24 846	74 832	49 986	24 846	-	24 846
Etats-Unis d'Amérique	2 000 000	-	2 000 000	4 000 000	-	4 000 000	2 000 000	2 000 000
Finlande	-	-	123 457	123 457	-	123 457	-	123 457
Grèce	3 000	-	3 000	6 000	3 000	3 000	-	3 000
Haiti	-	-	2 000	2 000	2 000	-	-	-
Inde	-	-	500 000	500 000	-	500 000	-	500 000
Iran	15 000	-	-	15 000	-	15 000	15 000	-
Iraq	47 118	-	-	47 118	-	47 118	47 118	-
Jamaïque	2 131	(415)	3 000	4 716	1 716	3 000	-	3 000
Kampuchea démocratique	1 234	-	-	1 234	-	1 234	1 234	-
Libéria	-	10 000	-	10 000	10 000	-	-	-
Malawi	7 500	-	7 500	15 000	7 500	7 500	-	7 500
Maldives	-	-	500	500	-	500	-	500
Maroc	11 111	517	12 500	24 128	11 628	12 500	-	12 500
Maurice	2 015	86	-	2 101	2 101	-	-	-
Niger	68 162	6 818	-	75 000	-	75 000	75 000	-
Nigéria	15 625	375	-	16 000	-	16 000	16 000	-
Norvège	2 767 528	128 225	2 929 688	5 825 441	2 895 753	2 929 688	-	2 929 688
Pakistan	192 324	96 161	96 162	384 647	288 485	96 162	-	96 162
Pays-Bas	6 875 000	509 361	8 413 462	15 797 823	7 384 361	8 413 462	-	8 413 462
Philippines	20 000	-	-	20 000	-	20 000	20 000	-
Qatar	15 000	-	-	15 000	-	15 000	15 000	-
République démocratique populaire lao	3 000	-	-	3 000	-	3 000	3 000	-
République dominicaine	5 000	-	-	5 000	5 000	-	-	-
République-Unie de Tanzanie	1 852	66	1 989	3 907	1 918	1 989	-	1 989
République-Unie du Cameroun	1 245	125	68 523	69 893	-	69 893	1 370	68 523
Sénégal	60 820	-	60 820	121 640	60 820	60 820	-	60 820
Sri Lanka	20 000	-	-	20 000	19 787	213	213	-
Soudan	5 000	-	5 000	10 000	-	10 000	5 000	5 000
Suède	4 184 100	182 712	5 656 109	10 022 921	4 366 812	5 656 109	-	5 656 109
Suisse	-	-	1 156 069	1 156 069	1 156 069	-	-	-
Tchad	5 318	-	-	5 318	-	5 318	5 318	-
Tunisie	1 525	-	1 573	3 098	1 525	1 573	-	1 573
Turquie	153 153	-	153 153	306 306	-	306 306	153 153	153 153
Yémen	-	-	2 000	2 000	-	2 000	-	2 000
Yémen démocratique	1 000	-	1 323	2 323	1 000	1 323	-	1 323
Yougoslavie	300 000	-	300 000	600 000	300 000	300 000	-	300 000
Total partiel	17 875 909	1 107 407	24 523 206	43 506 522	17 761 233	25 745 289	2 380 152	23 365 137

(Etat VIII)

Tableau 17 (suite)

Pays/Fonds d'affectation spéciale	Solde à recevoir au 31 décem- bre 1977	Contri- butions supplé- mentaires et ajus- tements	Contri- butions annoncées pour 1979	Total	Contri- butions reçues en 1978	Solde à recevoir au 31 décem- bre 1978	Composition du solde à recevoir	
							Pour 1978 et des exercices antérieurs	Pour 1979
Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles								
Belgique	1 000 000	75 757	-	1 075 757	1 075 757	-	-	-
Etats-Unis d'Amérique	3 500 000	-	-	3 500 000	-	3 500 000	3 500 000	-
Iraq	10 000	-	-	10 000	-	10 000	10 000	-
Japon	-	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-	-	-
Total partiel	4 510 000	3 075 757	-	7 585 757	4 075 757	3 510 000	3 510 000	3 510 000
(Etat IX)								
Fonds d'affectation spéciale pour les activités dans la région soudano-sahélienne								
Danemark	-	180 000	-	180 000	180 000	-	-	-
Etats-Unis d'Amérique	-	75 000	-	75 000	75 000	-	-	-
Irlande	-	20 231	-	20 231	20 231	-	-	-
Pays-Bas	-	7 100 200	-	7 100 200	7 100 200	-	-	-
Total partiel	-	7 375 431	-	7 375 431	7 375 431	-	-	-
(Etat X)								
Fonds bénévole spécial pour le programme des Volontaires des Nations Unies								
Allemagne, République fédérale d'	-	146 341	-	146 341	146 341	-	-	-
Autriche	-	5 800	6 500	12 300	5 800	6 500	-	6 500
Belgique	30 303	33 333	266 667	330 303	63 636	266 667	-	266 667
Botswana	-	242	242	484	242	242	-	242
Canada	-	111 607	-	111 607	111 607	-	-	-
Danemark	-	16 190	16 917	33 107	16 190	16 917	-	16 917
Egypte	-	2 857	-	2 857	2 857	-	-	-
Etats-Unis d'Amérique	-	200 000	-	200 000	200 000	-	-	-
Indonésie	-	1 000	-	1 000	1 000	-	-	-
Iran	-	49 939	-	49 939	49 939	-	-	-
Libéria	-	1 500	-	1 500	1 500	-	-	-
Maroc	-	-	5 000	5 000	-	5 000	-	5 000
Norvège	-	193 686	-	193 686	193 686	-	-	-
Ouganda	-	3 097	-	3 097	3 097	-	-	-
Pays-Bas	-	200 000	200 000	400 000	200 000	200 000	-	200 000
Suisse	-	131 419	158 960	290 379	131 419	158 960	-	158 960
Thaïlande	1 500	-	-	1 500	1 500	-	-	-
Total partiel	31 803	1 097 011	656 286	1 783 100	1 128 814	654 286	-	654 286
(Etat XI)								

Tableau 17 (suite)

Pays/Fonds d'affectation spéciale	Solde à recevoir au 31 décem- bre 1977	Contri- butions supplé- mentaires et ajus- tements	Contri- butions annoncées pour 1979	Total	Contri- butions reçues en 1978	Solde à recevoir au 31 décem- bre 1978	Composition du solde à recevoir	
							Four 1978 et des exercices antérieurs	Pour 1979
Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux								
Gabon	100 000	-	-	100 000	-	100 000	100 000	-
Irlande	-	28 575	-	28 575	28 575	-	-	-
Total partiel	100 000	28 575	-	128 575	28 575	100 000	100 000	-
(Etat VII)								
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'envoi de personnel d'exécution (OPEX) au Swaziland								
Suède	355 649	16 574	-	372 223	372 223	-	-	-
Total partiel	355 649	16 574	-	372 223	372 223	-	-	-
(Etat XII)								
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les programmes opérationnels au Lesotho								
Suède	-	377 011	918 552	1 295 563	377 011	918 552	-	918 552
Total partiel	-	377 011	918 552	1 295 563	377 011	918 552	-	918 552
(Etat XII)								
Fonds d'affectation spéciale pour le financement des frais de voyage de représentants des pays les moins avancés et de certains autres pays								
Koweït	-	20 438	-	20 438	20 438	-	-	-
Qatar	-	30 000	-	30 000	30 000	-	-	-
Total partiel	-	50 438	-	50 438	50 438	-	-	-

Tableau 17 (suite)

Pays/Fonds d'affectation spéciale	Solde à recevoir au 31 décem- bre 1977	Contri- butions supplé- mentaires et ajus- tements	Contri- butions annoncées pour 1979	Total	Contri- butions reçues en 1978	Solde à recevoir au 31 décem- bre 1978	Composition du solde à recevoir	
							Pour 1978 et des exercices antérieurs	Pour 1979
Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral								
Afghanistan	-	-	5 000	5 000	-	5 000	-	5 000
Arabie saoudite	-	565 964	-	565 964	565 964	-	-	-
Bhoutan	-	-	1 000	1 000	-	1 000	-	1 000
Brsil	-	-	10 000	10 000	-	10 000	-	10 000
Burundi	-	5 583	-	5 583	5 583	-	-	-
Chypre	251	17	-	268	268	-	-	-
Jamahiriya arabe libyenne	50 000	-	-	50 000	-	50 000	50 000	-
Malawi	2 000	-	2 000	4 000	2 000	2 000	-	2 000
Népal	-	2 000	-	2 000	-	2 000	2 000	-
Pérou	-	1 000	-	1 000	-	1 000	1 000	-
Philippines	2 500	-	2 500	5 000	2 500	2 500	-	2 500
République démocratique populaire lao	-	-	500	500	-	500	-	500
République dominicaine	1 000	-	1 000	2 000	1 000	1 000	-	1 000
Sénégal	-	-	5 000	5 000	-	5 000	-	5 000
Thaïlande	1 000	-	1 000	2 000	1 000	1 000	-	1 000
Tchad	4 132	319	2 273	6 724	1 974	4 750	2 477	2 273
Togo	826	83	-	909	-	909	909	-
Tunisie	-	3 986	2 049	6 035	3 986	2 049	-	2 049
Yémen démocratique	-	-	1 000	1 000	-	1 000	-	1 000
Zambie	38 462	(962)	-	37 500	-	37 500	37 500	-
Total partiel	100 171	577 990	33 322	711 483	584 275	127 208	93 886	33 322

(Etat XII)

Tableau 18

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUDPlacements au 31 décembre 1978

(En dollars des Etats-Unis)

<u>Fonds d'affectation spéciale/type</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Montant</u>
<u>Fonds d'équipement des Nations Unies</u>			
Comptes à vue	Dollar des Etats-Unis	a/	<u>4 550 000</u>
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,0	<u>1 052 854</u>
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	11,8125	4 500 000
	"	11,75	4 000 000
	"	11,6875	2 500 000
	"	11,625	3 700 000
	"	9,9375	3 800 000
	"	9,125	7 500 000
	"	9,0	2 000 000
	"	8,9375	6 000 000
	"	8,625	3 000 000
	"	8,5625	2 000 000
	"	8,50	2 000 000
	"	8,25	3 000 000
	Deutsche Mark	3,5625	<u>1 164 062</u>
			<u>45 164 062</u>
	Total	(Etat VIII)	<u>50 766 916</u>
<u>Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles</u>			
Comptes à vue	Dollar des Etats-Unis	a/	<u>1 800 000</u>
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,0	<u>48 304</u>
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	11,75	4 500 000
	"	11,50	1 500 000
	"	10,875	1 000 000
	Franc belge	10,0	166 667
	Dollar des Etats-Unis	9,9375	1 000 000
	"	9,75	1 000 000
	"	9,3125	1 000 000
	"	9,125	2 000 000
	"	8,875	1 000 000
	"	8,8	1 000 000
	"	8,75	<u>1 000 000</u>
	Total	(Etat IX)	<u>17 014 971</u>

Tableau 18 (suite)

<u>Fonds d'affectation spéciale/type</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Montant</u>
<u>Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités dans la région soudano-sahélienne</u>			
Comptes à vue	Dollar des Etats-Unis	a/	<u>4 150 000</u>
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,0	<u>364 783</u>
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	11,50	5 000 000
	"	11,4375	1 000 000
	"	11,3125	2 500 000
	"	9,92	2 000 000
	"	9,90	2 000 000
	"	9,75	2 500 000
	"	9,0	2 000 000
	"	8,8125	1 000 000
	"	8,4375	<u>2 000 000</u>
			20 000 000
Total		(Etat X)	<u><u>24 514 783</u></u>
<u>Programme des Volontaires des Nations Unies</u>			
Comptes à vue	Dollar des Etats-Unis	a/	<u>400 000</u>
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,0	<u>114 831</u>
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	11,6875	250 000
	"	11,375	100 000
	Franc belge	10,0	33 333
	Dollar des Etats-Unis	9,6875	400 000
	"	9,0	100 000
	"	8,875	100 000
	"	8,50	<u>100 000</u>
			1 083 333
Total		(Etat XI)	<u><u>1 598 164</u></u>
<u>Fonds d'affectation spéciale en faveur des pays et des peuples coloniaux</u>			
Comptes à vue	Dollar des Etats-Unis	a/	<u>575 000</u>
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,0	<u>48 090</u>
Total		(Etat VII)	<u><u>623 090</u></u>

Tableau 18 (suite)

<u>Fonds d'affectation spéciale/type</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Montant</u>
<u>Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'envoi de personnel d'exécution (OPEX) au Swaziland</u>			
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,0	<u>12 132</u>
Total		(Etat XII)	<u>12 132</u>
<u>Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les programmes opérationnels au Lesotho</u>			
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,0	<u>14 058</u>
Total		(Etat XII)	<u>14 058</u>
<u>Reliquat des éléments d'actif du Bureau spécial des secours des Nations Unies au Bangladesh</u>			
Comptes à vue	Dollar des Etats-Unis	a/	<u>250 000</u>
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,0	<u>32 414</u>
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	11,25	<u>200 000</u>
	"	11,125	<u>200 000</u>
			<u>400 000</u>
Total		(Etat XII)	<u>682 414</u>
<u>Fonds d'affectation spéciale pour la République du Zaïre</u>			
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,0	<u>134 536</u>
Total		(Etat XII)	<u>134 536</u>
<u>Reliquat des éléments d'actif de l'Agence des Nations Unies pour le relèvement de la Corée</u>			
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,0	<u>17 852</u>
Total		(Etat XII)	<u>17 852</u>

Tableau 18 (suite)

<u>Fonds d'affectation spéciale/type</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Montant</u>
<u>Fonds des Nations Unies pour le développement de l'Irian occidental</u>			
Comptes d'épargne	Dollar des Etats-Unis	5,0	<u>45 974</u>
Comptes de dépôt à terme	Dollar des Etats-Unis	9,25	<u>48 077</u>
Total		(Etat XII)	<u>94 051</u>

a/ Taux d'intérêt variable.

Tableau 19

FONDS AUTORENOUVELABLE DES NATIONS UNIES POUR L'EXPLORATION DES RESSOURCES NATURELLES

Budget des services d'administration et des services d'appui aux programmes crédits ouverts et dépenses engagées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1978

(En dollars des Etats-Unis)

Chapitre du budget	Engagements			Total	Solde inutilisé
	Crédits ouverts	crédits réglés par décaissement	non réglés au 31 décembre 1978		
Montant brut des crédits ouverts et des dépenses engagées	506 300	487 377	9 335	496 712	9 588
A déduire :					
Recettes	66 900	59 537	-	59 537	7 363
Montant net des crédits ouverts et des dépenses	439 400	427 840	9 335	437 175	2 225

(Etat IX)

Tableau 20

FONDS D'AFFECTATION SPECIALE POUR LES ACTIVITES DANS LA REGION SOUDANO-SAHELIENNE

Budget des services d'administration et des services d'appui aux programmes crédits ouverts et dépenses engagées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1978

(En dollars des Etats-Unis)

Chapitre du budget	Engagements			Total	Solde inutilisé
	Crédits ouverts	Crédits réglés par décaissement	non réglés au 31 décembre 1978		
Montant brut des crédits ouverts et des dépenses engagées	944 700	547 641	17 139	564 780	379 920
A déduire :					
Recettes	128 600	76 907	-	76 907	51 693
Montant net des crédits ouverts et des dépenses	816 100	470 734	17 139	487 873	328 227

(Etat X)

INTRODUCTION

1. Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les comptes du Programme des Nations Unies pour le développement pour l'exercice terminé le 31 décembre 1978, conformément à la résolution 74 (I) de l'Assemblée générale, en date du 7 décembre 1946 et à l'article XV du règlement financier et des règles de gestion financières du PNUD.

2. Cette vérification a été effectuée conformément à l'article XII du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et à l'annexe dudit Règlement financier, et conformément aux normes communes de vérification adoptées par le Groupe de vérificateurs extérieurs des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées, et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Cette vérification s'est faite au siège du PNUD, à New York, et dans 12 de ses bureaux extérieurs situés en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud.

3. Pendant l'exercice considéré, le Comité des commissaires aux comptes a adopté un certain nombre de procédures nouvelles concernant la vérification des comptes du PNUD. Les opérations de vérification ont été effectuées de façon plus intégrée que précédemment; au siège, les équipes de vérificateurs comprenaient du personnel faisant partie des bureaux des trois membres du Comité, et on a également veillé à assurer une certaine intégration au niveau des bureaux extérieurs. La pratique normale du Comité consistant à rendre compte des résultats d'opérations précises de vérification a été adoptée au cours de l'exercice considéré, ce qui fait qu'une série de notes de gestion contenant des observations détaillées ont été envoyées aux autorités compétentes. Tout ceci a contribué à l'instauration d'un dialogue continu avec l'administration et va dans le sens de la nouvelle méthode de vérification fondée sur les systèmes que le Comité applique à tous les organismes des Nations Unies dont il est chargé de vérifier les comptes.

4. Toutes ces questions ont été examinées avec l'administration du PNUD, dont les observations ont été, dans la mesure du possible, prises en considération dans le présent rapport. En résumé, le Comité des commissaires aux comptes est préoccupé par le fait que le PNUD ne tire pas pleinement parti des instruments de gestion interne existants pour assurer un examen continu de toutes les opérations du Programme, y compris celles des divers agents d'exécution. Les sections suivantes du présent rapport traitent d'une manière plus détaillée de ces problèmes et soulèvent d'autres questions sur lesquelles le Comité estime devoir attirer l'attention. Le Comité continue également à avoir des doutes quant à la valeur comptabilisée de certains éléments de l'actif.

Système de vérification interne et de contrôle

5. Le PNUD est une organisation importante et extrêmement complexe dont les avoirs comptabilisés s'élèvent à plus de 540 millions de dollars et les dépenses annuelles à près de 560 millions de dollars, qui compte environ 4 000 fonctionnaires au siège et dans plus de 100 bureaux extérieurs dispersés dans le monde entier, et dont presque tous les projets sont exécutés par 25 agents d'exécution. L'administration d'une organisation aussi diversifiée et décentralisée doit avoir à sa disposition les instruments et les techniques de gestion nécessaires pour évaluer les systèmes et les procédures de contrôle utilisés pour gérer les ressources dont elle est responsable.

6. Au cours de la vérification, nous avons examiné deux aspects du système de vérification interne et de contrôle qui, à notre avis, présentent une importance capitale pour la bonne gestion de l'Organisation.

a) Vérification intérieure

- i) Nous avons fait observer dans notre rapport de 1977 16/ que le service chargé de la vérification intérieure des comptes du PNUD n'avait pas l'envergure voulue, et signalé la réaction positive de l'administration qui avait décidé d'améliorer ce système. Toutefois, à la fin de l'exercice, l'administration ne semble pas avoir fait grand-chose pour accroître le rôle, le statut ou l'effectif du service chargé de la vérification intérieure des comptes, bien que le service lui-même ait pris des mesures pour améliorer ses méthodes et procédures.
- ii) A l'heure actuelle, les quatre vérificateurs des comptes qui composent le service consacrent environ 75 p. 100 de leurs travaux au contrôle des activités des bureaux extérieurs. Il s'agit là indubitablement de domaines où un contrôle doit être exercé, et ces travaux donnent lieu à de nombreuses recommandations importantes. Toutefois, les vérificateurs ne disposent d'aucun système organisé qui leur permette de contrôler les mesures prises comme suite à leurs recommandations.
- iii) Il y a lieu de signaler que le service chargé de la vérification intérieure des comptes du PNUD est également chargé de la vérification des comptes du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP). Vu l'effectif de ce service et le fait qu'il concentre ses efforts sur la vérification des comptes des bureaux extérieurs, il ne dispose de guère de temps pour le FNUAP, et pour récapituler les problèmes communs ou pour faire rapport sur les services du siège. L'absence d'installations de traitement électronique de l'information élimine pratiquement un domaine important, et le service de vérification n'est en mesure de consacrer que peu de temps à d'autres éléments critiques de la gestion, tels que les achats, les états de paye, les avoirs en capitaux, la gestion des liquidités, les biens consommables et non consommables, ainsi que le programme et les activités spéciales du PNUD et du FNUAP.
- iv) Il est manifestement impossible au service existant d'assurer de manière satisfaisante la vérification intérieure des comptes d'organisations aussi importantes et complexes que le PNUD et le FNUAP, compte tenu de ses ressources, de son envergure et de son organisation actuelles.

b) Organisations participantes et chargées de l'exécution

Environ 80 p. 100 des dépenses annuelles du PNUD sont engagées par les diverses organisations participantes et chargées de l'exécution des projets du PNUD dont les comptes sont vérifiés par les commissaires aux comptes des dites

16/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-troisième session, Supplément No 5A (A/33/5/Add.1), chap. IV, par. 9.

organisations. Le PNUD a pour politique d'examiner les états financiers et rapports de vérification qui lui sont communiqués et de prendre les mesures voulues pour contrôler l'exécution des programmes, ajuster ses propres états financiers, ou donner suite aux recommandations formulées par les commissaires aux comptes. Nous avons néanmoins constaté qu'en raison d'autres priorités, ce contrôle n'était pas assuré de manière complète ni en temps voulu. A notre avis, il est essentiel que les états financiers et les rapports de vérification des organisations soient examinés et analysés dans les meilleurs délais et de façon approfondie pour que l'administration puisse contrôler l'utilisation qui est faite des ressources du PNUD par les organisations participantes et chargées de l'exécution.

7. Un système de vérification intérieure bien organisé, bien coordonné et bien dirigé constituerait un instrument de contrôle des plus efficaces et des plus précis et permettrait à l'administration de gérer d'une manière économe et efficace les ressources dont elle est responsable. En conséquence, nous avons recommandé de prendre immédiatement des mesures concernant l'envergure, l'effectif et l'organisation du service chargé de la vérification intérieure des comptes. Nous avons également recommandé d'accorder une plus grande priorité à l'examen et à l'analyse des états financiers et des rapports de vérification des organisations.

8. L'administration nous a fait savoir qu'elle est en train de renforcer le service de vérification intérieure des comptes et qu'elle s'efforcera de procéder dans de meilleurs délais à l'examen des états financiers et des rapports des organisations.

Questions présentant une importance et un intérêt particuliers

Gestion des liquidités

9. Il ressort de notre examen des questions soulevées dans notre rapport sur les comptes de 1977 qu'il faudrait continuer à s'efforcer d'augmenter l'utilisation des avoirs en monnaies non convertibles et d'améliorer les procédures de recouvrement des contributions dues par les gouvernements. En outre, notre examen a fait apparaître qu'un contrôle plus étroit de certains avoirs en liquidités pourrait contribuer à assurer une utilisation plus efficace des ressources.

a) Utilisation des avoirs en monnaies non convertibles

En dépit des efforts déployés par l'administration en 1978 pour augmenter l'utilisation des avoirs en monnaies non convertibles, leur valeur est passée de 40 millions de dollars en 1977 à 43 millions de dollars au 31 décembre 1978. Nous recommandons vivement de poursuivre les efforts faits pour augmenter l'utilisation de ces monnaies. En outre, il faudrait également s'efforcer dans la mesure du possible d'échanger les monnaies non convertibles détenues par le PNUD contre des monnaies faciles à utiliser détenues par d'autres organismes des Nations Unies.

b) Recouvrement des contributions des gouvernements

En dépit de l'appel lancé à l'administration par le Conseil d'administration à sa vingt-cinquième session pour que celle-ci redouble d'efforts pour recouvrer

tout l'arriéré des contributions, et éliminer aussitôt que possible des comptes du PNUD les montants non recouvrables, l'arriéré des contributions annoncées par les gouvernements est passé de 34 millions de dollars en 1977 à 47 millions de dollars au 31 décembre 1978. L'arriéré comprend 6 millions de dollars dus depuis plus de trois ans.

c) Contrôle des fonds d'exploitation et des comptes bancaires

Notre examen a fait apparaître que pour assurer une utilisation plus efficace des ressources, il faudrait réviser et documenter les procédures de contrôle. En particulier, nous avons remarqué les faits suivants :

- i) Le PNUD avance des fonds destinés à l'exécution des projets aux organisations participantes et chargées de l'exécution, et ces organisations sont tenues de rendre mensuellement compte au PNUD des avances en espèces dont elles ont besoin et des dépenses qu'elles prévoient. Mais le manque d'uniformité des méthodes comptables adoptées et l'espacement des examens des dépenses des organisations ont empêché une utilisation optimale des fonds. En outre, en l'absence de directives concernant l'allocation des recettes provenant du solde inutilisé des fonds avancés aux organisations participantes et chargées de l'exécution, certaines organisations conservent ces recettes au lieu d'en créditer le PNUD. Au 31 décembre 1978, les fonds avancés par le PNUD aux agents d'exécution représentaient 36,2 millions de dollars, soit une augmentation de 8,2 millions de dollars par rapport à 1977.
- ii) Les contributions sont normalement versées directement, dès leur réception, aux comptes bancaires du PNUD dont la plupart ne rapportent pas d'intérêts. L'examen a fait apparaître que ces contributions restent en dépôt dans ces comptes pendant en moyenne sept jours avant d'être utilisées ou placées.
- iii) Le solde des comptes d'avances temporaires des bureaux extérieurs ne correspond pas toujours aux besoins opérationnels immédiats de ces bureaux. Au 31 décembre 1978, l'excédent de ces comptes par rapport aux montants autorisés était de 2,7 millions de dollars.

10. L'administration reconnaît qu'il faut chercher activement à améliorer les procédures et les pratiques actuelles de contrôle du montant des fonds d'exploitation des organisations.

Opérations automatisées

11. Le Comité des commissaires aux comptes a examiné les procédures de contrôle des opérations automatisées du PNUD dans le contexte de son examen général du Centre de calcul de New York dont le PNUD est un usager important. La vérification a surtout porté sur les procédures de contrôle au niveau de la conception, de la gestion du traitement et de la protection des systèmes informatiques. La mise au point et l'application de procédures de contrôle efficaces permettant d'éviter l'utilisation abusive, la modification et la destruction des programmes machines et des fichiers de données exigent une coopération continue entre le PNUD et les principaux usagers d'un côté, et le Centre de calcul de New York, de l'autre. Notre conclusion générale est qu'on n'a pas consacré suffisamment

de temps à la mise au point de normes et de procédures de contrôle pour la documentation, le traitement et la protection des systèmes automatisés, et que le Centre de calcul de New York et ses usagers n'ont pas été suffisamment en contact.

12. Nous sommes particulièrement préoccupés par le fait que les programmes machines et les fichiers de données du PNUD ne sont pas suffisamment protégés, surtout dans les domaines suivants :

a) La gestion des terminaux est telle que quiconque possédant des connaissances suffisantes en matière de traitement des données peut avoir accès à presque n'importe quel programme ou fichier de données du PNUD à partir de n'importe quel terminal utilisé par le groupe des usagers du Centre de calcul de New York;

b) Les dispositifs automatiques des ordinateurs qui pourraient assurer le contrôle de la transmission et du stockage des données n'ont pas été mis en service par le Centre de calcul de New York ni mis à la disposition du PNUD;

c) Les programmes machines, les fichiers de données et la documentation des systèmes ne sont pas matériellement protégés.

13. Nous avons étudié en détail ces questions avec des hauts fonctionnaires du PNUD qui acceptent nos conclusions. Ils font remarquer que l'application de ces recommandations ainsi que d'autres recommandations plus détaillées que nous avons formulées nécessitent la coopération et l'assistance du personnel du Centre de calcul de New York, qu'ils se sont efforcés d'obtenir à plusieurs reprises. Nous prions instamment les hauts fonctionnaires du PNUD de redoubler d'efforts afin d'obtenir l'assistance nécessaire pour mettre en place des structures de contrôle efficaces, qui les assureront que les informations produites par leurs systèmes informatiques sont fiables et bien protégées.

Questions relatives aux états financiers

Divulgation

14. Le Comité des commissaires aux comptes pense que la présentation d'états financiers comprenant davantage de renseignements contribuerait à améliorer l'information financière et à renforcer la responsabilité comptable. Au cours de l'année écoulée, il a examiné plusieurs aspects de la question de la divulgation de renseignements financiers avec de hauts fonctionnaires du PNUD. En particulier, il a recommandé de donner des renseignements plus détaillés sur les éléments suivants :

a) La valeur des biens de capital fixe, notamment celle des bâtiments, du matériel et des automobiles, détenus par le PNUD aussi bien au Siège que dans ses bureaux extérieurs, que l'on indiquerait dans une note jointe aux états financiers;

b) La valeur estimative de toutes les contributions en nature importantes des Etats Membres - les services et installations essentiels dont le PNUD a besoin étant mis à sa disposition en grande partie sous cette forme que l'on indiquerait dans une note jointe aux états financiers; et

c) Les contributions annoncées par les gouvernements et les sommes à recevoir pour l'"exercice en cours" et les "exercices antérieurs" que l'on ferait figurer dans un tableau; on aurait ainsi le moyen de calculer les arriérés de contributions et les sommes à recevoir.

15. Ce sont là quelques-uns des domaines dans lesquels on pourrait améliorer la divulgation, dans les états financiers, de renseignements divers, et l'administration s'est engagée à fournir à l'avenir d'autres renseignements utiles dans ses états financiers. Nous estimons néanmoins qu'il est possible d'améliorer encore la communication et la présentation des renseignements figurant dans les états financiers, aussi recommandons-nous à l'administration d'envisager d'effectuer une étude spéciale des pratiques suivies en matière de communication des données afin d'accroître l'utilité que les états et rapports financiers peuvent présenter pour le Conseil d'administration, l'Assemblée générale et les divers Etats Membres.

Evaluation

16. L'opinion que le Comité des commissaires aux comptes émet au sujet des états financiers dépend de l'utilisation ou de la réalisation finales des avoirs d'un montant de 43 millions de dollars détenus par le PNUD en monnaies non convertibles et des contributions d'un montant de 6 millions de dollars annoncées par les gouvernements mais non versées. Ces questions ont déjà été examinées plus haut dans la section relative à la gestion des liquidités.

Allocations aux organisations

17. Les allocations non utilisées par les organisations participantes et chargées de l'exécution, ainsi qu'il ressort de la note explicative 9 des états financiers, se chiffraient à 1 milliard de dollars au 31 décembre 1978, soit 350 millions de dollars de plus que l'année précédente. A l'heure actuelle, il n'existe pas de procédure pour assurer la concordance entre les soldes signalés par ces organisations et les comptes du PNUD. Il faut adopter d'urgence des procédures efficaces de comptabilisation et d'apurement des soldes et de hauts fonctionnaires du PNUD ont engagé à cette fin des discussions avec des représentants de toutes les organisations.

Questions diverses

Projet d'amélioration des systèmes d'information (PASI)

18. Lors de sa vérification, le Comité des commissaires aux comptes a de nouveau tenu compte de l'existence du projet d'amélioration des systèmes d'information, grand projet qui vise à améliorer le système d'information du PNUD dans le domaine de la gestion. Il a examiné en particulier la méthode et l'approche utilisées par le PNUD pour élaborer, organiser, exécuter et contrôler ce vaste et important projet.

19. La phase initiale du projet a porté essentiellement sur la mise au point d'un schéma conceptuel pour un système intégré d'information et de contrôle en matière de programmes et de gestion financière. L'administration a adopté une méthode disciplinée pour le développement des systèmes et a ainsi donné aux divers groupes d'utilisateurs la possibilité d'incorporer des renseignements détaillés

aux systèmes. Le Comité des commissaires aux comptes est convaincu que l'adoption d'une méthode aussi logique et structurée qui met l'accent sur la participation des usagers peut être extrêmement avantageuse pour la gestion.

20. Le Comité des commissaires aux comptes a suivi avec intérêt les progrès et la mise en application de ce grand projet complexe et s'est préoccupé de son efficacité. Or, la phase d'élaboration du schéma conceptuel du projet dans le cadre de l'approche du PNUD au développement des systèmes a été menée à bien et le Comité espère que l'on continuera ainsi à disposer d'un système qui sera exploité selon les besoins des usagers, en temps opportun et dans les limites des ressources budgétaires disponibles.

Etats financiers présentés par les organisations

21. Les états financiers du PNUD incluent les montants indiqués par les organisations participantes et chargées de l'exécution. Comme par le passé, le Comité des commissaires aux comptes, compte tenu des accords conclus entre le PNUD et les organisations participantes et chargées de l'exécution ainsi que de l'article 15.2 du règlement financier du PNUD, n'a pas vérifié ces montants (qui représentent environ 80 p. 100 des dépenses totales du PNUD) et s'est fié aux attestations remises au PNUD par les commissaires aux comptes des organisations.

22. En notre qualité de commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies, nous avons passé en revue les différents organismes des Nations Unies chargés de l'exécution de projets du PNUD. En outre, des attestations spéciales de vérification ont été reçues des commissaires aux comptes de la plupart des autres grandes organisations chargées de l'exécution.

Vérification des comptes des bureaux extérieurs

23. Au cours de l'année écoulée, la vérification des comptes du PNUD a été étendue à un certain nombre de bureaux extérieurs. Plus précisément, les commissaires aux comptes se sont rendus dans les bureaux extérieurs du PNUD au Bangladesh, en Birmanie, en Inde, en Indonésie, en Malaisie, au Népal, en Ouganda, au Pakistan, en Thaïlande, au Venezuela, au Zaïre et en Zambie. Il est prévu de vérifier les comptes d'autres bureaux extérieurs l'année prochaine.

24. Ces vérifications revêtent un double intérêt. D'une part, elles permettent aux commissaires aux comptes de procéder à un examen plus étendu de l'ensemble des activités du PNUD et de faire rapport d'une façon plus détaillée. D'autre part, elles se sont révélées utiles pour les représentants résidents parce qu'elles permettent non seulement d'attirer l'attention sur des problèmes qui peuvent être réglés à l'échelon local mais aussi de soulever des questions communes à plusieurs bureaux qui ne peuvent être réglées qu'au Siège.

25. Au cours de l'année écoulée, un certain nombre de problèmes locaux (retards dans l'exécution des projets, contrôle exercé sur les biens consommables et non consommables, sommes à recevoir, comptabilité et contrôles internes) ont été soulevés tant dans les bureaux extérieurs qu'au Siège. Nos observations sur la gestion des liquidités à l'échelon local figurent dans la section précédente du présent rapport.

Observations relatives à des questions soulevées dans le rapport
sur les comptes de 1977

26. Le présent rapport traite de toutes les questions non réglées qui ont été soulevées dans notre rapport sur les comptes de 1977.

Remerciements

27. Le Comité des commissaires aux comptes remercie l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement et ses collaborateurs de l'aide et du concours qu'ils lui ont apportés.

Le Vérificateur général des comptes du Ghana,

(Signé) Ahenkora OSEI

L'Auditeur général du Canada,

(Signé) J. J. MACDONELL

Le Contrôleur et vérificateur général des
comptes du Bangladesh,

(Signé) Osman Ghani KHAN

Le 15 juin 1979

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم . استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب الى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经营处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
